



Assemblée générale

Soixante-quinzième session

85^e séance plénière

Mercredi 23 juin 2021, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Bozkır (Turquie)

La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 42 de l'ordre du jour (suite)

Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique

Rapport du Secrétaire général (A/75/81 et A/75/81/Add.1)

Projet de résolution (A/75/L.97)

M^{me} Tesfamariam (Érythrée) (*parle en anglais*) :

J'ai l'honneur de prononcer, au nom du Groupe des États d'Afrique, cette déclaration sur le point 42 de l'ordre du jour, intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ». Il s'agit d'une question très importante pour le Groupe des États d'Afrique et, à vrai dire, pour l'Afrique en général. En février 2020, à la trente-quatrième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine, nos chefs d'État et de gouvernement ont réaffirmé leur position pour la douzième fois, en demandant la levée des sanctions imposées au peuple et au Gouvernement cubains. De même, le Groupe des États d'Afrique réitère également sa position selon laquelle les sanctions illégales, en particulier l'application du titre III de la loi Helms-Burton, constituent les principaux obstacles à la réalisation, par Cuba, du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'Afrique s'est toujours montrée préoccupée par la situation difficile de Cuba en raison de l'importance

que nous attachons à la réalisation des objectifs du Programme 2030. Il est également manifeste qu'en tant que membre responsable de la communauté internationale, Cuba a apporté, au fil des décennies, de nombreuses contributions positives aux pays africains et à bien d'autres acteurs du monde entier. En outre, la résolution annuelle sur la levée du blocus imposé à Cuba par les États-Unis représente un appel lancé depuis de nombreuses années à tous les pays, et le Groupe des États d'Afrique continuera à réaffirmer son soutien sans réserve à cette résolution.

Je tiens également à exprimer nos regrets concernant le refroidissement des relations bilatérales entre Cuba et les États-Unis, et j'invite le Gouvernement des États-Unis à œuvrer au rétablissement de relations harmonieuses et à la levée du blocus imposé de longue date au Gouvernement et au peuple cubains.

Pour conclure, je tiens à réaffirmer que le Groupe des États d'Afrique reste résolument attaché à sa position de principe de solidarité avec Cuba, son peuple et son gouvernement, en demandant la levée immédiate de ce blocus économique, commercial et financier.

Le Président (*parle en anglais*) : Compte tenu du grand nombre de délégations inscrites sur la liste des orateurs pour le débat consacré à cette question, je propose de clore cette liste. En l'absence d'objection, je considérerai que l'Assemblée générale approuve cette proposition.

Il en est ainsi décidé.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).



M. Diane (Guinée) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, sur le point 42 de l'ordre du jour, intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ». Je remercie le Secrétaire général de son rapport détaillé sur la question à l'examen aujourd'hui (A/75/81 et A/75/81/Add.1).

Le Groupe déplore que le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis depuis plus de six décennies reste pleinement en vigueur et continue d'être appliqué. À cet égard, nous tenons à rappeler ici les mesures positives prises par l'Administration des États-Unis entre 2015 et 2016, qui, bien qu'encore insuffisantes pour mettre un terme effectif à l'impact du blocus, allaient dans la bonne direction. Nous déplorons la politique mise en place par la précédente Administration des États-Unis visant à renforcer le blocus imposé à Cuba, qui reste en vigueur malgré le changement d'Administration, et qui, selon nous, constitue un obstacle au processus de normalisation des relations entre les deux pays. Nous sommes vivement préoccupés par l'amplification du caractère extraterritorial du blocus imposé à Cuba, notamment de la pleine application du titre III de la loi Helms-Burton, et nous rejetons le renforcement des mesures financières prises par le Gouvernement américain pour durcir ce blocus.

Le Groupe des 77 et de la Chine réaffirme son attachement à l'esprit de la Charte des Nations Unies et aux principes et aux buts qui y sont énoncés, en particulier les principes de l'égalité souveraine des États, de la non-intervention et de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, ainsi que de la liberté de la navigation et des échanges internationaux. Nous croyons qu'il est du devoir et de la responsabilité de tous les États Membres de se conformer strictement à ces principes, et qu'il faut abroger immédiatement toute politique ou mesure faisant fi de ces principes, dans le cas présent les sanctions économiques unilatérales imposées à Cuba.

Le Groupe des 77 et de la Chine est profondément préoccupé par les incidences négatives que le blocus imposé par les États-Unis depuis plus de 60 ans a sur Cuba et son peuple. Entre avril 2019 et décembre 2020, ses répercussions ont coûté plus de 9,1 milliards de dollars. Les investissements étrangers limités et l'accès laborieux à l'aide au développement qui en résulte se traduisent directement par des difficultés économiques et des répercussions humanitaires pour le peuple cubain. L'embargo constitue également un obstacle

majeur aux réformes socioéconomiques du pays. Nous craignons que, si les sanctions économiques sont maintenues, le potentiel de développement de Cuba, en termes sur les plans économique et humain, sera injustement compromis, et qu'il sera impossible pour Cuba d'avancer véritablement sur la voie du développement durable envisagé dans le Programme 2030, que les États Membres se sont engagés à appuyer.

Depuis des décennies, Cuba apporte une contribution importante et ininterrompue à la communauté internationale, en particulier par l'intermédiaire de la coopération Sud-Sud. L'aide qu'elle a apportée à d'autres pays dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) est un parfait exemple de sa solidarité avec la communauté internationale.

Nous, membres du Groupe des 77 et de la Chine, réitérons notre ferme soutien à la mise en œuvre des recommandations figurant dans la résolution 74/7 et souhaitons renouveler notre appel en faveur de la levée du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis. L'urgence et la nécessité d'y mettre fin ressortent d'autant plus clairement à la lumière des efforts collectifs déployés à l'échelle mondiale pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous appelons donc la communauté internationale à intensifier les efforts en faveur de la levée du blocus, non seulement pour améliorer les perspectives de Cuba mais aussi pour aider tous les membres de la communauté mondiale à réaliser pleinement leur développement économique et social.

M. Aliyev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Je prends la parole au nom du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés. Nous souhaitons tout d'abord saluer chaleureusement M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre des relations extérieures de Cuba, et lui témoigner notre respect. Nous remercions également le Secrétaire général de son rapport et de son annexe sur cette question importante (A/75/81 et A/75/81/Add.1).

Au cours des 30 dernières années, l'Assemblée générale n'a eu de cesse d'exprimer à une très large majorité son appui au peuple et au Gouvernement cubains, et sa solidarité avec eux, par l'intermédiaire de sa position de principe en faveur des résolutions demandant la levée du blocus imposé à ce pays souverain par les États-Unis d'Amérique. À la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale, une majorité écrasante d'États Membres a voté pour la résolution 74/7. À cet égard, le Mouvement des pays non alignés saisit cette occasion

pour réaffirmer une nouvelle fois sa ferme opposition à la promulgation et à l'imposition de mesures coercitives unilatérales qui ne sont ni autorisées par les organes compétents de l'ONU ni conformes aux principes du droit international énoncés dans la Charte des Nations Unies, étant donné leurs implications extraterritoriales et leur caractère illégal.

Le Mouvement des pays non alignés appelle régulièrement le Gouvernement des États-Unis à mettre fin au blocus économique, commercial et financier unilatéral qu'il fait peser illégalement sur Cuba depuis près de six décennies. Imposé en violation du droit international, de la Charte des Nations Unies et des normes et principes régissant les relations entre États, le blocus contrevient au droit de Cuba d'interagir sans restriction avec la communauté internationale.

Le Mouvement des pays non alignés a toujours maintenu sa position de principe consistant à rejeter les mesures coercitives unilatérales qui ne sont pas autorisées par les organes compétents de l'ONU, qui sont contraires aux principes du droit international énoncés dans la Charte des Nations Unies, qui enfreignent les principes fondamentaux du système commercial multilatéral ou qui sont utilisées pour exercer des pressions politiques ou économiques et financières sur des États. Cette position a été réaffirmée au dix-huitième Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Mouvement des pays non alignés, qui s'est tenu à Bakou. L'embargo imposé à Cuba illustre parfaitement les effets néfastes des mesures coercitives unilatérales sur le bien-être d'une population, laquelle est ainsi empêchée, entre autres, de jouir totalement de ses droits humains et de les exercer pleinement, y compris le droit au développement. Les quatre dernières années ont été marquées par une agressivité croissante et systématique de la politique menée par les États-Unis contre Cuba et contre les États qui entretiennent ou tentent d'établir des relations économiques, commerciales et financières avec Cuba. Au cours des dernières années de l'Administration Trump, les États-Unis ont instauré plus de 240 mesures, dont plus de 50 ont été adoptées pour la seule année 2020, en pleine pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Les dommages directs et indirects que le blocus a infligés à Cuba sont énormes. Il porte atteinte à tous les secteurs essentiels de l'économie cubaine, y compris la santé publique, la nutrition et l'agriculture, ainsi que le commerce, l'investissement, le tourisme et les banques. Le secteur bancaire est particulièrement

touché, notamment depuis le dernier examen de ce point de l'ordre du jour (voir A/74/PV.27 et A/74/PV.28). La persécution des transactions financières cubaines exercée dans des juridictions tierces, qui a eu un effet dissuasif notable en termes économiques, s'est poursuivie. Entre avril 2019 et décembre 2020, le Gouvernement américain a imposé plus de 20 amendes à des entreprises ou banques des États-Unis mêmes se trouvant dans des pays tiers, pour un montant total de 3,7 milliards de dollars. En conséquence, Cuba n'a pas non plus accès aux marchés, à l'aide internationale des institutions financières internationales, ni aux transferts de technologie, ce qui crée de sérieux obstacles au développement socioéconomique du pays. De plus, le blocus est le principal obstacle à un meilleur accès de Cuba à Internet, aux contacts entre les personnes et au développement des relations culturelles, sportives et scientifiques.

Le Mouvement des pays non alignés réaffirme que le maintien du blocus est totalement injustifié et ne correspond pas à l'esprit de notre époque. Il va également à l'encontre des efforts déployés par Cuba pour parvenir au développement durable, y compris la réalisation des objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Mouvement exprime sa profonde préoccupation face à l'expansion du caractère extraterritorial du blocus imposé à Cuba, notamment par l'intermédiaire de l'application intégrale du titre III de la loi Helms-Burton. Nous rejetons également l'application des mesures financières adoptées par le Gouvernement des États-Unis pour resserrer l'embargo, qui ont déjà coûté au peuple cubain des pertes économiques se chiffrant à 1 300 milliards de dollars, si l'on tient compte de la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport au prix de l'or sur le marché international. Aux prix courants, le blocus a causé, depuis son instauration, des pertes s'élevant à plus de 147,8 milliards de dollars. Il convient de souligner que, depuis notre dernier examen de ce point de l'ordre du jour, il y a plus d'un an, le blocus a causé des pertes de plus de 9,1 milliards de dollars.

Le Mouvement des pays non alignés considère que le renforcement, depuis juin 2017, du blocus imposé à Cuba par le Gouvernement des États-Unis constitue un sérieux recul dans le processus de normalisation des relations bilatérales entre les deux pays. Nous condamnons aussi fermement la toute récente inscription de Cuba sur la liste des États soutenant le terrorisme, qui est établie de façon unilatérale, annoncée le 11 janvier par le Département d'État américain. Le Mouvement

des pays non alignés rejette la politisation de la lutte contre le terrorisme, qui nuit aux efforts internationaux déployés pour le combattre, notamment par l'établissement unilatéral de listes accusant les États et leurs institutions constitutionnellement établies de soutenir le terrorisme, et nous rejetons donc les accusations infondées selon lesquelles Cuba parraine le terrorisme. Le Mouvement attend avec impatience de voir la nouvelle Administration américaine prendre les mesures qui s'imposent pour revenir sur cette décision sans fondement et aller de l'avant dans la normalisation des relations.

Le fait que 187 États Membres de l'ONU ont voté pour la résolution 74/7 à la soixante-quatorzième session constitue l'expression d'une unanimité au sein de la communauté internationale pour exiger la fin d'un blocus qui dure depuis 59 ans et le plein respect des buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, ainsi que des normes du droit international, y compris celles qui ont trait au respect mutuel et à la non-ingérence dans les affaires intérieures des États. Actuellement, plus de 190 nations entretiennent des relations économiques et politiques avec Cuba, tandis que les États-Unis restent seuls à poursuivre leur politique injustifiée et illégale de sanctions économiques. Par conséquent, les États membres du Mouvement des pays non alignés exhortent une fois encore le Gouvernement des États-Unis à se plier à la volonté de la majorité écrasante de la communauté internationale et à rectifier ses politiques en se conformant pleinement à toutes les résolutions de l'Assemblée générale qui appellent à la levée immédiate et complète de l'embargo imposé à Cuba.

Pour terminer, tout en réaffirmant son attachement à la promotion, à la préservation et au renforcement du multilatéralisme, le Mouvement des pays non alignés tient à dire une fois de plus que le respect intégral des buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, en particulier ceux qui concernent l'égalité souveraine, la non-ingérence et la non-intervention, est fondamental pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. La communauté internationale doit donc continuer de travailler de concert à la suppression et à la levée du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis, compte tenu, entre autres, de son caractère illégal et de ses implications extraterritoriales.

M^{me} Tang (Singapour) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'adresser à l'Assemblée générale, au nom de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), pour exprimer notre appui au projet de

résolution A/75/L.97, sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique. L'ASEAN fait siennes les déclarations prononcées par les représentants de l'Azerbaïdjan et de la Guinée, respectivement au nom du Mouvement des pays non alignés et du Groupe des 77 et de la Chine.

C'est la sixième année que l'ASEAN fait une déclaration à l'Assemblée générale pour demander que le blocus imposé à Cuba par les États-Unis soit levé dans les meilleurs délais. L'ASEAN réaffirme son soutien à la résolution annuelle sur ce sujet, qui, depuis qu'elle a été présentée pour la première fois en 1992, a chaque fois été adoptée à une écrasante majorité. L'ASEAN est fermement attachée aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies, qui sous-tendent l'ordre multilatéral fondé sur des règles. Nous croyons que les différends entre États doivent être réglés par le dialogue et l'inclusion, plutôt que par la confrontation et l'isolement. Nous sommes également d'avis qu'ils doivent être réglés sur la base des principes fondamentaux de l'égalité souveraine, de la non-ingérence et de la non-intervention. L'ASEAN n'adhère pas à l'imposition de mesures économiques, commerciales et financières unilatérales contre d'autres pays.

Six années se sont écoulées depuis le rétablissement des relations diplomatiques entre les États-Unis et Cuba en 2015, ce qui a constitué une étape importante sur la voie de la normalisation des relations entre ces deux pays et demeure essentiel pour bâtir de meilleures relations régionales dans les Amériques. Cependant, comme l'indique le dernier rapport du Secrétaire général (A/75/81 et A/75/81/Add.1), le blocus économique, commercial et financier continue d'affecter de nombreux secteurs de la société cubaine, limitant notamment la capacité de Cuba de se procurer en temps utile et au moindre coût du matériel de préparation et de riposte à la pandémie de COVID-19. L'ASEAN persiste à croire que la levée du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis améliorera sensiblement la qualité et les conditions de vie de la population cubaine et contribuera au développement socioéconomique de Cuba. Cela permettrait également de faire avancer les efforts déployés par l'Assemblée générale pour réaliser de manière inclusive le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'ASEAN encourage les États-Unis et Cuba à renouveler leur engagement en faveur d'un dialogue ouvert et constructif, sous-tendu par le respect mutuel.

Une fois encore, l'ASEAN se joint aux autres membres de l'Assemblée générale pour exprimer de nouveau son soutien à la levée dans les meilleurs délais du blocus économique, commercial et financier unilatéral imposé à Cuba.

M. Rodrigue (Haïti) : J'ai l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom des 14 États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) au titre du point 42 de l'ordre du jour, intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ».

La Communauté des Caraïbes s'associe à la déclaration faite par la délégation de la République de Guinée au nom du Groupe des 77 et de la Chine, ainsi qu'à celle faite par la République d'Azerbaïdjan au nom du Mouvement des pays non alignés.

Depuis 30 ans, l'Assemblée générale est saisie de la question du blocus imposé à Cuba par les États-Unis. Malgré les déclarations des délégations dans lesquelles elles ont exprimé leur désapprobation, voire leur condamnation, de cet acte considéré comme arbitraire et contraire au droit international, ainsi que l'appui quasi unanime toujours apporté aux résolutions adoptées sur cette question, le peuple cubain a continué de subir les conséquences désastreuses de ces mesures unilatérales. La CARICOM déplore vivement le maintien de ce blocus et tient à réitérer, comme elle l'a toujours fait, sa préoccupation constante face à l'impact négatif important que ces mesures ont sur le développement socioéconomique de Cuba et le bien-être général du peuple cubain.

Nous prenons note du rapport du Secrétaire général (A/75/81 et A/75/81/Add.1), qui reproduit les réponses reçues des États Membres et des organes de l'ONU exprimant l'opposition de la communauté internationale et de l'opinion publique à l'adoption et à l'application de ces mesures. Nous réaffirmons notre ferme appui à la levée de cet embargo de 60 ans.

Cette situation préoccupe vivement les États membres de la CARICOM. Ils considèrent que l'imposition de telles mesures coercitives constitue une violation flagrante des buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et du droit international. En effet, la Charte consacre sans équivoque les principes de l'égalité souveraine des États, de la non-intervention dans les affaires relevant de la juridiction nationale des États, du droit des peuples à l'autodétermination, du règlement pacifique des différends et du maintien de

relations amicales entre les États. Leur respect est d'une importance capitale pour nous, États de la CARICOM.

Les États membres de la CARICOM continuent d'entretenir des relations étroites avec Cuba, renforcées par des années de coopération socioéconomique et technique active, par le biais d'un large éventail de programmes dans les domaines, entre autres, du commerce, des soins de santé et de la formation des ressources humaines. Ces liens étroits ont été renouvelés lors du septième Sommet CARICOM-Cuba qui s'est tenu en décembre 2020.

Malheureusement, les mesures de grande portée et extraterritoriales associées à ce blocus constituent un obstacle au développement de nos relations avec Cuba, pays de notre région avec lequel nous partageons l'histoire et la culture et entretenons une relation exemplaire d'amitié et de coopération.

Et comme nos chefs d'État et de gouvernement l'ont fait par le passé, nous continuons de réaffirmer leur opposition et leur rejet sans équivoque à l'imposition de mesures coercitives unilatérales et d'appeler à la fin immédiate et inconditionnelle du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par le Gouvernement des États-Unis. Les États de la CARICOM rejettent en outre l'application de lois et de mesures extraterritoriales, telles que la loi Helms-Burton.

Les États de la CARICOM continuent d'entretenir des relations amicales avec Cuba et avec les États-Unis d'Amérique. Toutefois, nous considérons que la levée de l'embargo est une condition préalable à tout rapprochement significatif entre les deux pays.

La CARICOM continuera de plaider en faveur de la normalisation des relations entre les deux pays en vue de mettre fin au climat d'hostilité qui menace la paix et la sécurité régionales et de rétablir l'harmonie qui doit exister entre tous les peuples des Amériques.

Enfin, alors que la pandémie de maladie coronavirale (COVID-19) continue de causer des pertes en vies humaines et des dommages considérables aux économies de nos pays, nous devons également reconnaître la solidarité, la coopération et l'assistance médicale fournies aux États membres de la CARICOM et à d'autres pays par le Gouvernement cubain dans la lutte contre la pandémie de COVID-19. Il convient de noter que, malgré le blocus, Cuba a déployé des brigades médicales dans les États membres de la CARICOM pour renforcer leurs équipes nationales de soins de santé respectives dans la lutte contre la pandémie de COVID-19.

Tel est le cas de mon pays, Haïti, où 348 médecins et autres personnels de santé ont été envoyés pour aider le Gouvernement à combattre la pandémie. Je tiens à exprimer la gratitude et la reconnaissance du Gouvernement et du peuple haïtiens pour ce geste fraternel et pour la coopération solidaire de Cuba envers nous.

En cette période difficile, cette solidarité et cette coopération sont plus que jamais nécessaires pour éliminer le fléau de la pandémie et permettre au monde entier de revenir à la normale. La levée du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba améliorerait les perspectives de paix, de coopération et de développement dans la région et satisferait les souhaits de longue date et éminents de notre peuple.

M. Abarry (Niger) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) sur le projet de résolution A/75/L.97, intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ».

L'embargo économique, commercial et financier contre Cuba a non seulement affecté le secteur commercial et les activités économiques nationales de Cuba, mais a également eu des conséquences humanitaires désastreuses sur les populations cubaines. Entre avril et décembre 2020, le blocus a causé plus de 3,5 milliards de dollars de pertes pour Cuba, ce qui, ajouté aux dommages de la période précédente, représente un total de plus de 9,1 milliards de dollars d'avril 2019 à décembre 2020. En outre, les succès engrangés par Cuba pour freiner la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ainsi que le développement d'un vaccin risquent d'être remis en cause. L'embargo a un impact considérable sur le système de santé national. Cela se traduit par la pénurie de produits de première nécessité ainsi que par les difficultés de l'industrie nationale à acheter les matériels nécessaires à la conservation des aliments et à la production de médicaments et autres produits. La situation générale reste une source de profonde préoccupation.

Nous nous efforçons de travailler pour l'humanité et pour le bien-être de nos peuples. Nos dirigeants, ici à l'ONU, se sont mis d'accord sur les objectifs de développement durable et se sont engagés à répondre aux aspirations de la communauté mondiale afin que personne ne soit laissé pour compte. L'embargo contre Cuba représente à cet égard un obstacle pour son peuple dans la réalisation des objectifs de développement

durable et va à l'encontre de notre engagement à réaliser le Programme 2030.

L'OCI se joint donc à l'appel de la majorité écrasante pour mettre fin à l'embargo contre Cuba. Les États membres de l'OCI soutiennent le projet de résolution A/75/L.97, intitulé « Nécessité de mettre fin à l'embargo économique, commercial et financier imposé par les États-Unis d'Amérique à Cuba », et appellent les autres Membres à voter en sa faveur, comme ils l'ont fait les années précédentes.

M. Dang (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à souhaiter chaleureusement la bienvenue à S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre cubain des relations extérieures. Je remercie vivement le Secrétaire général pour son rapport détaillé (A/75/81 et A/75/81/Add.1) sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba.

Le Viet Nam s'associe aux déclarations faites par les représentants de la République de Guinée, de l'Azerbaïdjan et de Singapour au nom du Groupe des 77 et de la Chine, du Mouvement des pays non alignés et de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, respectivement.

Depuis près de trois décennies, l'Assemblée générale adopte à une très large majorité des résolutions annuelles demandant aux États-Unis de mettre fin à leur blocus économique, commercial et financier contre Cuba. Cependant, ces appels répétés et de longue date de la communauté internationale n'ont cessé d'être rejetés.

Le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba va à l'encontre du droit international et des principes fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies. C'est le système de sanctions unilatérales le plus injuste et le plus prolongé jamais imposé à un pays dans notre histoire mondiale moderne. Il a infligé d'immenses préjudices à tous les secteurs de l'économie cubaine et a ainsi causé des souffrances indicibles à des générations de Cubains.

Le Viet Nam a pour politique constante de s'opposer à toute imposition de blocus unilatéraux et de mesures coercitives à un État souverain. Nous partageons l'opinion selon laquelle le maintien du blocus contre Cuba est injustifiable. À l'heure où nous nous concentrons tous sur la mise en œuvre mondiale du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le blocus est un sérieux obstacle aux efforts et aux démarches engagés par le peuple et le Gouvernement cubains pour participer pleinement à ce processus.

Ayant fait l'expérience de l'immense souffrance infligée par un blocus commercial, le Viet Nam comprend parfaitement les difficultés et les dommages qu'il cause. S'il a établi un partenariat global avec les États-Unis, le Viet Nam est également pleinement conscient que seuls un dialogue et un engagement constructifs peuvent favoriser la confiance mutuelle et apporter des changements positifs. Aujourd'hui, le Viet Nam votera donc pour le projet de résolution A/75/L.97.

Ce faisant, il se joint à la communauté internationale pour appeler les États-Unis à mettre un terme à leur blocus unilatéral contre Cuba, de sorte que cette dernière puisse exercer son droit de participer de manière équitable et juste aux systèmes économiques et commerciaux conformément au droit international. Nous exhortons aussi le Gouvernement des États-Unis à abandonner sa politique actuelle à l'égard de Cuba, dans l'intérêt non seulement de la population des deux pays mais aussi de la paix, de la stabilité et du développement dans la région et dans le monde.

Parallèlement, nous apprécions à sa juste valeur le souhait de Cuba de poursuivre une coopération et un dialogue respectueux sur des sujets d'intérêt mutuel et de négocier sur les questions bilatérales en suspens avec les États-Unis sur la base de l'égalité, de la réciprocité et du respect de la souveraineté nationale et de l'indépendance de chacun.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer avec force l'appui, l'amitié, la coopération et la solidarité du Viet Nam à l'égard du peuple frère cubain et à renouveler notre engagement inébranlable à la préservation des principes du droit international tels qu'ils sont consacrés par la Charte des Nations Unies.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous saluons la présence de M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre des relations extérieures de Cuba, à la séance d'aujourd'hui. Nous remercions le Secrétaire général d'avoir préparé le rapport sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique (A/75/81 et A/75/81/Add.1).

À l'instar de l'écrasante majorité de la communauté internationale, la Russie soutient fermement la levée immédiate du blocus illégal imposé à Cuba par les États-Unis. Toutes les mesures restrictives unilatérales que Washington impose à La Havane limitent les droits naturels inaliénables non seulement des citoyens cubains, mais aussi de ceux des États-Unis ; elles sont

totale­ment illé­gales et consti­tuent une viola­tion ma­nife­ste des prin­cipes et normes fon­damentaux du droit interna­tional. La guerre de sanc­tions déclen­chée par Washington pour at­teindre son ob­jectif prin­cipal, qui est d'évincer un gou­vernement in­désirable, illustre par­fai­tement l'exer­cice d'une pres­sion poli­tique ex­té­rieure ma­nife­ste dans l'esprit de la cé­lèbre doc­trine Mon­roe, une in­gérence fla­grante dans les af­faires in­té­rieures d'un État sou­ve­rain et un mépris évi­dent des droits de l'homme et des valeurs hu­manitaires en gé­néral.

Ce constat devient par­ti­cu­liè­re­ment clair dans la situation ac­tuelle. Face à la propa­gation de la ma­ladie à co­ro­na­virus (COVID-19), il est im­por­tant que tous les pays fassent preuve de vo­lonté poli­tique, de sa­gesse et de clair­voyance, qu'ils s'op­posent aux guerres com­mer­ciales et aux sanc­tions et qu'ils uni­ssent leurs ef­forts pour lut­ter contre ce fléau com­mun sur la base de la com­pré­hension, de la soli­darité et du soutien mu­tuels. Mal­heu­reusement, au plus fort de la pan­démie, nous avons été té­moins des me­su­res inhu­maines, par­fois odieuses, prises par Washington à l'égard de La Ha­vane. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : le pré­judice total que les sanc­tions améri­caines ont in­fligé à l'éco­nomie cubaine en 2020 a aug­menté de près de 30 % par rap­port à 2019 et, pour la pre­mière fois, il a dé­passé 5 mil­liards de dollars, tandis que le pré­judice global que les res­tric­tions améri­caines ont causé depuis plus de 60 ans s'élève à 144 mil­liards de dollars.

Ces der­nières années, les diri­geants améri­cains ont ali­menté de ma­nière ag­ressive l'hys­té­rie des sanc­tions anticu­baines. La dé­cision d'in­scrire Cuba sur la liste des États par­rainant le ter­ro­risme, prise par la pré­cédente Ad­mi­nis­tra­tion améri­caine le 11 jan­vier, a été le comble de l'ab­surdité.

Nous esti­mons que la cam­pagne vi­sant à dis­cré­diter les mé­decins cu­bains et les sanc­tions contre l'in­dus­trie bio­phar­ma­ceutique, qui ont menacé la santé de mil­liers de per­sonnes or­di­naires dans de nom­breux pays du monde, étaient dé­nuées de tout scrupule et inhu­maines. Il est en­coura­geant de constater que, même dans de telles con­di­tions, La Ha­vane fait preuve d'une ré­silience re­mar­quable et continue de fournir une as­sis­tance aux autres pays en dé­pêchant ses mé­decins – des équipes de mé­decins cu­bains ont été en­voyées dans 40 États –, en four­nissant des mé­dicaments et, par­allèlement, en dé­velop­pant son propre vac­cin contre la ma­ladie à co­ro­na­virus (COVID-19), notam­ment pour cou­vrir les be­soins de pays tiers. L'ob­jectif prin­cipal qui guide nos part­enaires est clair : il s'agit de fournir

une assistance médicale dévouée pour faire face au défi mondial que représente la COVID-19 pour l'humanité.

Nous saisissons cette occasion pour saluer l'annonce du succès enregistré par les scientifiques cubains, notamment en ce qui concerne l'obtention du niveau d'efficacité requis pour l'un des vaccins qu'ils ont mis au point. Cet accomplissement mérite le plus grand respect compte tenu du blocus actuel.

Malheureusement, jusqu'à présent, nous n'avons vu aucun changement notable dans le volet cubain de la politique étrangère de Washington sous l'Administration actuelle de M. Joseph Biden. Les spéculations selon lesquelles la Maison Blanche envisagerait diverses options pour modifier son approche stratégique ne se concrétisent pas. Nous espérons que l'Administration des États-Unis fera preuve de bon sens dans l'esprit des déclarations précédentes.

Afin de réitérer notre position inébranlable, nous voterons à nouveau pour le projet de résolution A/75/L.97, qui exige la levée du blocus sans condition préalable. Dans le même temps, nous sommes guidés par les principes fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies concernant le caractère inadmissible des mesures discriminatoires, des atteintes à la souveraineté nationale et de l'ingérence dans les affaires intérieures des États.

Nous appelons tous les États Membres à manifester leur solidarité avec le peuple cubain dans la lutte qu'il mène pour avoir accès à des conditions égales qui lui permettront d'assurer son développement socioéconomique, et à voter pour le projet de résolution.

M. Moncada (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous saluons chaleureusement et avec le plus grand respect S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre des relations extérieures de la République de Cuba, qui participe à la présente séance.

Depuis près de 60 ans, Cuba subit un blocus économique, commercial et financier qui est illégal parce qu'il enfreint toutes les règles du droit international, qui est inhumain parce qu'il bafoue les droits humains de tout un peuple et, pire encore, qui est criminel parce qu'il relève d'une politique de cruauté calculée destinée à causer douleurs et souffrances à la population civile. Il s'agit d'une agression qui fait appel à des instruments économiques. Cette peine collective constitue, en raison de sa nature systématique et délibérée, un crime contre l'humanité.

Les mesures coercitives unilatérales imposées illégalement à Cuba voient leur portée et leur incidence amplifiées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Le Gouvernement des États-Unis d'Amérique est donc devenu un partisan du terrorisme économique en utilisant la pandémie comme une arme de guerre pour promouvoir ses intérêts nationaux étiés et ses ambitions de domination coloniale.

Malgré tout, Cuba a réaffirmé sa solidarité internationale, en fournissant une assistance sanitaire et un soutien technique. Depuis l'année dernière, alors que le monde entier lutte contre les pires effets de la pandémie, les brigades médicales cubaines travaillent sur le terrain dans plus de 35 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Afrique, d'Europe et du Moyen-Orient pour sauver la vie de millions de personnes. Ce fait entrera dans l'histoire de l'humanité : tandis que les États-Unis comptent des milliers de fonctionnaires qui se livrent à un chantage à la maladie et à la souffrance dans des dizaines de pays, Cuba déploie des milliers de médecins dans le monde pour protéger la santé et la vie.

Nous saluons avec admiration la nouvelle selon laquelle des scientifiques cubains sont parvenus à mettre au point le vaccin Abdala, dont l'efficacité certifiée contre la maladie à coronavirus (COVID-19) est de 92,28 %. C'est avec une fierté fraternelle que nous saluons cet exploit du peuple cubain qui, malgré les privations, a remporté l'une des plus grandes victoires dans la lutte pour sa liberté et pour la paix, la santé et la vie. Voilà un autre grand enseignement pour le monde : l'humanité a besoin de plus de vaccins, pas de nouveaux blocus de la part des États-Unis.

La politique d'asphyxie imposée par les États-Unis d'Amérique à l'encontre de Cuba constitue le système de mesures coercitives unilatérales le plus injuste, le plus dur et le plus long jamais appliqué à un pays dans l'histoire moderne. C'est un crime qui nous affecte tous, car il nie la diversité politique, économique et culturelle de la planète et bafoue notre droit à la souveraineté nationale. Il représente l'imposition de la puissance nationale des États-Unis sur les droits de dizaines de pays. C'est une attaque contre l'ensemble du système des relations internationales.

Aujourd'hui, la violence économique est devenue l'arme privilégiée du Gouvernement des États-Unis pour étendre sa guerre perpétuelle contre un tiers de la population mondiale. Aujourd'hui, les États-Unis représentent une menace pour la sécurité de l'humanité tout entière, les agressions économiques ayant un

effet destructeur comparable à celui des guerres classiques. Cette pratique fait courir un danger de plus en plus important à l'ensemble de la communauté internationale. En exigeant le respect de la Charte des Nations Unies et du droit international dans le cas de Cuba, nous défendons donc le droit à la sécurité et à la paix de toutes les nations du monde.

Enfin, le Venezuela célébrera demain le jour précis où, il y a 200 ans, nous avons obtenu notre indépendance nationale au prix d'énormes sacrifices. Cette lutte n'est pas terminée. Aujourd'hui, nous luttons pour notre liberté contre une coalition de puissances, dirigée par les États-Unis, qui nous attaque afin de nous ramener au rang de colonie. Cette lutte est la même que celle que mène Cuba aujourd'hui. C'est pourquoi, au nom du peuple libre et souverain du Venezuela et en tant que membre solidaire et responsable de la communauté internationale, nous voterons pour la résolution A/75/L.97, qui énonce la nécessité de lever le blocus imposé à Cuba, tout en exigeant que le Gouvernement des États-Unis d'Amérique mette un terme à son agression coloniale et respecte les obligations qui lui incombent en vertu du droit international. Aujourd'hui, nous voterons pour l'indépendance de Cuba.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la convocation de l'Assemblée générale, la plus haute instance multilatérale, pour débattre de la question qui nous réunit aujourd'hui, car son examen périodique, de par sa nature, revêt une grande importance pour les Nations Unies, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et, bien entendu, mon pays.

Qu'il me soit permis de réaffirmer que le Mexique mène une politique étrangère fondée sur la défense du multilatéralisme, la coopération internationale pour le développement, l'amitié, le respect de tous les pays, le règlement pacifique des différends et l'autodétermination des peuples.

À cet égard, nous rappelons que, dans le cadre des relations entre nations souveraines, toute mesure unilatérale de nature économique ou financière utilisée comme moyen de pression politique pour obtenir de l'extérieur des changements dans les décisions d'un autre État contrevient aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et porte atteinte à la paix et à la stabilité internationales.

Comme il l'a toujours fait, le Mexique condamne catégoriquement le blocus économique, commercial

et financier imposé depuis plus de cinq décennies à Cuba, ainsi que la décision d'appliquer le titre III de la Loi pour la liberté et la solidarité démocratique à Cuba – une loi qui dissimule la véritable finalité de la loi Helms-Burton et qui a porté atteinte non seulement à la souveraineté du peuple cubain mais aussi aux intérêts nationaux de pays tiers.

Le Mexique répétera autant de fois que nécessaire qu'il n'est pas possible de résoudre les problèmes mondiaux ou d'entreprendre de profonds changements régionaux sans une coopération internationale fondée sur le principe inconditionnel de l'autodétermination des peuples.

Dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui, la levée du blocus qui continue d'être imposé à Cuba ne peut être repoussée. Le Mexique est convaincu que cette action contribuera non seulement à redresser la situation économique difficile du peuple cubain, mais aussi à améliorer le climat régional. Nous exhortons la communauté internationale à se montrer solidaire et à apporter son soutien afin de promouvoir le bien-être, la croissance économique et le développement durable de toutes les nations, sans exception.

Le Mexique engage une nouvelle fois les Nations Unies à continuer de défendre les institutions multilatérales, les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et la primauté du droit international, non seulement en raison du principe que nous partageons, mais aussi parce qu'un multilatéralisme pertinent et efficace profitera à tous les États et est dans notre intérêt national à tous.

M. Mimouni (Algérie) (*parle en anglais*) : L'Algérie s'associe aux déclarations faites au nom du Mouvement des pays non alignés, du Groupe des 77 et de la Chine, du Groupe des États d'Afrique et de l'Organisation de la coopération islamique.

Je voudrais tout d'abord souhaiter chaleureusement la bienvenue à S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre des relations extérieures de Cuba.

Le débat d'aujourd'hui sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis reflète l'extrême importance de cette question, laquelle mobilise l'ensemble de la communauté internationale à chaque session de l'Assemblée générale et nous interpelle collectivement sur la nécessité de défendre les principes directeurs et les

idéaux inscrits dans la Charte des Nations Unies, qui constitue le fondement de l'Organisation.

Le fait que chaque année, une majorité écrasante d'États Membres adopte une résolution appelant à la levée du blocus imposé à Cuba est un signal fort qui ne doit pas être ignoré, car il reflète le soutien ferme et indéfectible de la communauté internationale en faveur de la levée du blocus injustifié et inutile imposé à Cuba depuis maintenant six décennies.

L'Algérie réaffirme sa solidarité avec Cuba et réitère sa position sur la poursuite du durcissement du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba, en particulier au regard des défis sans précédent posés par la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19) et de ses répercussions socioéconomiques et sanitaires. Ces sanctions injustifiées ont pour effet non seulement d'exacerber la souffrance du peuple cubain en le privant de ses droits fondamentaux, mais aussi d'entraver le développement économique de Cuba et de freiner les efforts déployés par le pays pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Je rappelle que l'Algérie a toujours souligné que Cuba, à l'égal de tout autre État Membre de l'ONU, avait droit à la liberté de commerce et de navigation et de développer ses échanges commerciaux d'un commun accord avec tout partenaire économique. L'Algérie partage également sans réserve la position du Mouvement des pays non alignés, qui a toujours rejeté l'imposition de lois unilatérales et de règles extraterritoriales qui entravent le développement d'un pays quel qu'il soit, ainsi que toutes les formes de mesures économiques et commerciales coercitives. Cette position est fidèle aux principes inflexibles de la politique étrangère de l'Algérie, raison pour laquelle l'Algérie exprime son plein appui et sa solidarité au Gouvernement et au peuple de Cuba.

Nous demeurons convaincus qu'il importe de relancer la dynamique créée il y a quelques années. Il ne fait aucun doute que le lancement d'un dialogue bilatéral constructif, dans le plein respect des principes consacrés par le droit international et la Charte des Nations Unies, ouvrira une nouvelle voie vers la pleine normalisation des relations entre Cuba et les États-Unis et mènera à la levée de ce blocus de longue date qui n'a plus lieu d'être, et ce dans l'intérêt mutuel des peuples des deux pays, de toute la région et d'autres régions.

M^{me} King (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord saluer la présence de S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre des relations extérieures de la République de Cuba, parmi nous aujourd'hui.

Saint-Vincent-et-les Grenadines réaffirme son appui et sa solidarité inébranlables au Gouvernement et au peuple de Cuba. Nous nous associons également aux déclarations de la Communauté des Caraïbes, du Mouvement des pays non alignés, et du Groupe des 77 et de la Chine.

Depuis 1992, les États Membres de l'Organisation réaffirment collectivement leur appui au Gouvernement et au peuple cubains en demandant la levée immédiate du blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis. Aujourd'hui, ma délégation voudrait exprimer sa pleine solidarité avec ce pays frère des Caraïbes et réitérer son appui sans équivoque au projet de résolution A/75/L.97, intitulée « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ».

Le message sans équivoque exprimé par le projet de résolution et l'appui quasi unanime dont il bénéficie n'illustrent pas seulement le rejet d'une politique obsolète par la communauté internationale ; ils reflètent également la ferme adhésion de l'écrasante majorité des États aux principes sacro-saints du droit international, tels que consacrés par la Charte des Nations Unies. Le blocus imposé à l'indomptable peuple cubain était injustifiable, illégal et illégitime lorsqu'il a été décrété, et cela demeure vrai six décennies plus tard.

Le Président Obama a reconnu cette réalité et a pris une décision courageuse et historique pour mettre un terme à la politique anachronique d'antagonisme et d'isolement. Cependant, ces quatre dernières années, des efforts ont été déployés pour saper et annihiler les progrès modestes mais significatifs réalisés sous l'administration du Président Obama, tout en durcissant progressivement et systématiquement la politique agressive des États-Unis à l'égard de Cuba.

Nous déplorons ces politiques, y compris l'extension du blocus économique en vue d'ouvrir, en vertu du Titre III de la loi Helms-Burton, la possibilité d'engager des poursuites devant des juridictions américaines contre des entités ayant des relations commerciales avec des entreprises légalement nationalisées à Cuba dans les années 60, ainsi que l'inscription de Cuba sur la liste des États soutenant le terrorisme, qui est établie

de façon unilatérale par le Département d'État, comme annoncé en janvier dernier.

À tous égards, le blocus imposé à Cuba reste un échec total et ne contribue qu'à aggraver les souffrances du peuple cubain. En outre, il ne s'agit pas simplement d'une question bilatérale entre Cuba et les États-Unis, car il porte atteinte aux droits souverains de nombreux autres États, en raison de sa nature extraterritoriale. Nous sommes convaincus que le Président Biden donnera suite à la décision audacieuse du Président Obama de normaliser les relations. Nous espérons qu'il pourra convaincre les membres du Congrès pour qu'ils décident, dans leur infinie sagesse, à lever le blocus.

Malgré la pandémie et les bouleversements causés par les défauts et la folie des humains, Cuba demeure résolue et déterminée à aller de l'avant. Notre pays frère des Caraïbes incarne l'esprit de solidarité, d'intégrité et de coopération qui est au cœur même de notre système international fondé sur des règles.

Saint-Vincent-et-les Grenadines, nos frères et sœurs de la Communauté des Caraïbes et, à vrai dire, la majorité des membres de l'ONU ont bénéficié et continuent de bénéficier largement de la solidarité et du soutien de Cuba, notamment dans le domaine des soins de santé et de l'aide humanitaire. Nous lui en sommes éternellement reconnaissants.

La poursuite du blocus ne ferait qu'aggraver les difficultés financières de Cuba, ce qui entraverait sa capacité à intensifier la fabrication de vaccins pour lutter efficacement contre la pandémie, à un moment où la communauté internationale réclame un accès équitable aux vaccins. À cet égard, nous félicitons le Gouvernement d'avoir mis au point des vaccins pour lutter contre la pandémie, notamment le Soberana et l'Abdala, dont l'efficacité est de 92 %.

Saint-Vincent-et-les Grenadines entretient des relations amicales, solides et mutuellement respectueuses avec Cuba et les États-Unis d'Amérique. Nous estimons que le dialogue et une coopération constructive entre nos amis sont indispensables pour les relations entre nos hémisphères, l'intégration régionale et la diplomatie multilatérale. À cet égard, nous encourageons Cuba et les États-Unis d'Amérique à rétablir leurs relations et à continuer d'avancer sur la voie de la normalisation, qui, nous l'espérons, aboutira à la levée totale du blocus.

Nous continuerons à plaider vigoureusement en faveur de la levée totale du blocus économique,

commercial et financier, qui est essentielle pour permettre au peuple et au Gouvernement de Cuba d'atteindre la pleine prospérité. Nous sommes persuadés que le projet de résolution d'aujourd'hui bénéficiera, une fois de plus, d'un appui massif de l'Assemblée et permettra d'envoyer un message fort appelant les États-Unis à emprunter une voie plus juste et à remédier à cette politique illégale. Tous mes vœux de paix à l'Assemblée.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine salue la présence de M. Rodríguez Parrilla, Ministre des relations extérieures de Cuba, à la séance d'aujourd'hui.

La Chine s'associe à la déclaration qui a été faite par le représentant de la Guinée au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

La pandémie de maladie à coronavirus continue de dévaster le monde, provoquant de graves répercussions sur le développement socioéconomique de tous les pays, en particulier des pays en développement, ce qui rend encore plus difficile la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Tous les pays doivent œuvrer de concert pour lutter contre la pandémie et promouvoir une reprise plus solide en vue d'un développement commun, dans l'esprit d'une communauté de destin pour l'humanité.

Cependant, certaines puissances occidentales ont abusivement eu recours à des sanctions unilatérales, foulant au pied les normes internationales et de l'ordre international et empoisonnant les relations internationales. Tous les pays du monde ont le droit d'adopter des contre-mesures pour résister avec détermination et contrer ces sanctions unilatérales afin de défendre vigoureusement leurs droits et intérêts légitimes.

Pendant 28 années consécutives, depuis 1992, l'Assemblée générale a adopté à une majorité écrasante une résolution sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique, exhortant tous les pays à respecter la Charte des Nations Unies et les normes du droit international et à révoquer ou abroger toutes les lois ou mesures dont les effets extraterritoriaux portent atteinte à la souveraineté d'autres États et aux intérêts légitimes d'entités ou de personnes relevant de leur juridiction ainsi qu'à la liberté de commerce et de navigation. Il s'agit là d'un appel juste lancé par la communauté internationale, qui doit être mis en œuvre de manière effective.

Je tiens à souligner que les mesures coercitives unilatérales imposées par les États-Unis à Cuba sont incompatibles avec la tendance internationale en faveur de la paix, du développement et d'une coopération gagnant-gagnant. Ces mesures vont à l'encontre du consensus international sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et portent atteinte aux droits à la survie et au développement ainsi qu'aux droits humains fondamentaux des peuples de tous les pays. Il faut y mettre fin immédiatement.

Il est regrettable que le blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis à Cuba n'ait pas été levé mais ait été durci récemment. Il s'agit d'une violation grave des buts et principes énoncés dans la Charte et des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, qui restreint gravement l'accès du peuple cubain aux médicaments, aux vaccins et aux fournitures nécessaires pour lutter contre la pandémie et qui entrave sérieusement les efforts déployés par le peuple cubain pour atteindre les objectifs de développement durable, notamment l'élimination de la pauvreté, tout en compromettant gravement toute coopération normale économique, financière et de développement entre Cuba et les autres États Membres.

La Chine a toujours prôné le respect du droit des pays à choisir en toute indépendance leurs systèmes sociaux et leurs voies de développement, la sauvegarde de l'ordre international fondé sur le droit international, la défense de l'équité et de la justice internationales et l'opposition à l'utilisation de moyens militaires, politiques, économiques ou autres pour imposer des mesures coercitives unilatérales à d'autres pays.

La Chine et Cuba ont toujours entretenu de fréquents échanges économiques, commerciaux et interpersonnels. Notre coopération amicale et mutuellement avantageuse dans divers domaines ne cesse de se développer. Après l'apparition de la pandémie, le Gouvernement chinois et les entreprises et organisations communautaires concernées ont, à plusieurs reprises, fait don de fournitures à Cuba pour aider le peuple cubain à combattre la pandémie.

Tous les pays du monde constituent une communauté qui partage un destin commun. Le dialogue sur un pied d'égalité et la concertation amicale sont les meilleurs moyens de régler les différends. L'unilatéralisme, le protectionnisme et l'intimidation finiront par se retourner contre ceux qui s'y livrent. La Chine exhorte les États-Unis à lever immédiatement et complètement le blocus économique, commercial et financier imposé à

Cuba et à instaurer des relations normales d'État à État avec les autres États Membres, conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et aux normes fondamentales régissant les relations internationales. Ceci est dans l'intérêt commun des peuples des États-Unis et de Cuba et est également propice à la paix et à la stabilité régionales.

La Chine votera une fois de plus pour le projet de résolution (A/75/L.97) déposé par Cuba au titre du point de l'ordre du jour à l'examen. Nous sommes convaincus que le projet sera de nouveau adopté à une majorité écrasante.

M^{me} Joyini (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous voudrions tout d'abord saluer la présence de S. E. M. Rodríguez Parrilla à cette séance.

L'Afrique du Sud s'associe aux déclarations faites au nom du Groupe des États d'Afrique, du Groupe des 77 et de la Chine, et du Mouvement des pays non alignés.

Nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général (A/75/81) sur l'application de la résolution intitulée « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ». L'imposition de mesures coercitives unilatérales par les États-Unis a infligé des dommages incommensurables à Cuba et à son peuple. Rien ne saurait justifier de telles pratiques.

L'Afrique du Sud sera éternellement reconnaissante à Cuba pour sa contribution importante, au prix de grands sacrifices, à la libération de notre pays. Nous continuerons à rendre hommage aux combattants cubains qui ont sacrifié leur vie pour qu'advienne un État libre et démocratique en Afrique du Sud.

Le blocus continue d'entraver la croissance et le potentiel socioéconomiques du peuple cubain, en provoquant d'immenses difficultés et en le privant des droits les plus fondamentaux. Cette injustice est particulièrement criante au vu des conséquences sanitaires et socioéconomiques dévastatrices de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) à laquelle nous sommes tous confrontés. Celle-ci a entraîné des difficultés supplémentaires pour Cuba à un moment où il est primordial de respecter les principes des droits de l'homme et d'agir dans l'intérêt commun de l'humanité.

Malgré ces difficultés supplémentaires, Cuba continue d'apporter une contribution remarquable à la lutte contre la pandémie de COVID-19 grâce au

déploiement de ses brigades médicales internationales. La solidarité et l'internationalisme dont fait preuve Cuba sont une source d'inspiration pour l'humanité.

La poursuite du blocus illégal imposé à Cuba par les États-Unis et l'application extraterritoriale des sanctions à des pays tiers, en vertu de la loi Helms-Burton, continuent de limiter fortement le potentiel de Cuba, avec de graves conséquences. La récente décision injustifiée des États-Unis d'inscrire Cuba sur la liste des États soutenant le terrorisme, ainsi que le rejet de la suspension de l'application du Titre III de la loi américaine Helms-Burton, sont encore plus préjudiciables.

Malgré les immenses obstacles auxquels elle fait face, Cuba a fait montre d'une formidable résilience, en réalisant des progrès importants pour relever les défis socioéconomiques et de développement auxquels elle est confrontée, en jouant un rôle international de premier plan dans la défense des droits des pays en développement et en faisant œuvre de pionnière dans le domaine de la santé. L'on ne peut qu'imaginer ce que ce petit pays pourrait accomplir de plus si on lui donnait la possibilité d'exploiter son véritable potentiel.

L'Afrique du Sud maintient son soutien inébranlable à la lutte légitime que mène Cuba pour jouir de la liberté sans entrave de se développer, de prospérer et d'offrir à son peuple une vie d'espoir et de dignité, ce qui est le droit naturel de toutes les nations et de tous les peuples.

Nous demandons à la nouvelle administration des États-Unis de reconsidérer d'urgence sa politique à l'égard de Cuba et de briser le joug injuste qu'elle lui a fait porter, qui est un vestige honteux de décennies passées. L'heure est au dialogue constructif, et non à plus d'isolement.

L'Afrique du Sud réitère sa position dictée par les principes en faveur du projet de résolution A/75/L.97 et appelle tous les États Membres qui croient dans les droits de l'homme à se joindre à cette cause et à œuvrer pour ouvrir un nouveau chapitre d'espoir et de prospérité pour Cuba et son peuple.

M. Thomas (Antigua-et-Barbuda) (*parle en anglais*) : Antigua-et-Barbuda s'associe aux déclarations qui ont été prononcées au nom de la Communauté des Caraïbes, du Mouvement des pays non alignés et du Groupe des 77 et de la Chine.

Cela fait des décennies que les États-Unis, proche allié et ami d'Antigua-et-Barbuda, ont imposé leur blocus

à Cuba. À maintes reprises, la communauté internationale, par l'intermédiaire de l'Assemblée générale, et les pays des Caraïbes comme Antigua-et-Barbuda, par le truchement de leurs diverses institutions régionales, ont demandé aux États-Unis de lever cet embargo commercial imposé à Cuba et de permettre à ses citoyens de participer à la mondialisation et d'en bénéficier. Ce blocus, qui dure depuis plus de 60 ans, a causé plus de mal que de bien au peuple de Cuba et a plongé dans la détresse de nombreuses familles et personnes vivant sur son territoire.

Malgré toutes les difficultés auxquelles le peuple cubain est confronté, et plus particulièrement au plus fort de la pandémie de maladie à coronavirus, celui-ci continue de faire preuve de résilience, de détermination et de solidarité avec d'autres pays en détachant des médecins et des infirmières en renfort des contingents d'agents de santé de ces pays qui luttent contre le virus. Le peuple cubain a montré que, malgré les difficultés causées par le blocus, il peut continuer à apporter une contribution internationale importante à la lutte mondiale contre le virus, non seulement en fournissant un appui en personnel aux autres, mais aussi en mettant au point son propre vaccin. En tant que pays insulaire, Antigua-et-Barbuda est en effet fière du peuple cubain et le félicite pour sa ténacité et sa détermination.

Une fois encore, nous appelons à la fin de la politique du blocus. Il est temps d'écrire une nouvelle page de paix, de coopération et de compréhension. Le siège économique, financier et commercial imposé à Cuba constitue le principal obstacle au développement durable du pays. L'appel de la communauté internationale à ne laisser personne de côté doit être étendu à Cuba. Afin d'honorer cette promesse, Antigua-et-Barbuda demande une nouvelle fois la levée du blocus. Antigua-et-Barbuda attend avec impatience le jour où elle pourra intensifier ses échanges avec Cuba et tirer parti de la générosité dont fait preuve Cuba en fournissant une assistance technique.

Comme Antigua-et-Barbuda l'a fait dans de nombreuses déclarations précédentes à l'Assemblée générale, nous appelons une fois de plus deux de nos amis et partenaires, les États-Unis et Cuba, à se réunir autour de la table de la diplomatie pour discuter pacifiquement en vue de régler leurs différends et de forger une relation fondée sur le respect mutuel et la responsabilité partagée.

M. Manalo (Philippines) (*parle en anglais*) : Les Philippines s'associent aux déclarations qui ont

été prononcées au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, du Groupe des 77 et de la Chine et du Mouvement des pays non alignés.

Pour la vingt-neuvième année consécutive, nous avons de nouveau été témoins aujourd'hui d'une expression manifeste de la solidarité des États Membres avec le peuple cubain, grâce à un appui écrasant au projet de résolution, intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique » (A/75/L.97). De 59 votes pour en 1992 à 173 en 2002, puis 188 en 2012 et 187 en 2019, la communauté internationale réclame une fois de plus qu'il soit mis fin au blocus qui dure depuis 58 ans, et qui constitue une politique de sanctions économiques injuste et injustifiée. C'est aussi pour la vingt-neuvième année consécutive que les Philippines appuieront ce projet de résolution sur la levée du blocus imposé à Cuba.

Le caractère extraterritorial du blocus continue de se renforcer, aggravé par la décision des États-Unis d'inscrire Cuba sur la liste des États qui soutiennent le terrorisme. Aux prix actuels, on estime que les dommages causés à l'économie cubaine pendant près de six décennies de mise en œuvre de cette politique de blocus s'élèvent à plus de 147,8 milliards de dollars, dont environ 5,6 milliards entre avril 2019 et décembre 2020.

Le blocus constitue un obstacle majeur au développement socioéconomique de Cuba. Il complique considérablement la mise en œuvre par Cuba du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il constitue une violation du droit international et va à l'encontre des buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

Compte tenu des liens culturels et économiques qui remontent aussi loin que le commerce assuré par des galions qui reliaient Manille et Acapulco au début du XVI^e siècle, Cuba et son peuple pourront toujours compter sur l'appui de mon pays. Les États-Unis doivent lever sans condition et une fois pour toutes le blocus imposé à Cuba.

M. Gertze (Namibie) (*parle en anglais*) : La Namibie se félicite de la présence à cette séance du Ministre cubain des relations extérieures, S. E. M. Bruno Eduardo Rodríguez Parrilla, qui est parmi nous aujourd'hui dans la salle de l'Assemblée générale.

La Namibie s'associe aux déclarations qui ont été faites au nom du Groupe des États d'Afrique, du Groupe des 77 et de la Chine et du Mouvement des pays non alignés.

Je voudrais ajouter les éléments suivants à titre national. Ma délégation tient à remercier le Secrétaire général pour son rapport sur l'application de la résolution 74/7, intitulée « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique » (A/75/81 et A/75/81/Add.1). Ma délégation voudrait qu'il soit pris acte de son ferme soutien au projet de résolution A/75/L.97, qui appelle à la levée inconditionnelle du blocus imposé à la République de Cuba.

Depuis 63 ans, le peuple cubain est soumis à un blocus injuste, en violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations Unies. Ce blocus fait obstacle à la mise en œuvre du plan national de développement économique et social de Cuba, qui a été mis en place pour accélérer sa réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Par ailleurs, nous ne saurions faire abstraction de l'instauration, au moment où nous étions confrontés à une pandémie sans précédent, de nouvelles limitations de nature à aggraver la situation et à imposer des difficultés supplémentaires au peuple cubain.

Le blocus imposé par les États-Unis entrave l'établissement normal des relations internationales et nuit gravement aux intérêts légitimes de nombreux États, institutions et individus dans le monde. En tant que pays qui prône la coexistence pacifique des nations, respecte l'égalité souveraine des États et croit en des échanges commerciaux équitables et ouverts entre les pays, la Namibie ne peut tolérer de tels agissements. Par conséquent, comme ma délégation le fait depuis des décennies, nous voudrions exprimer notre solidarité avec le peuple et le Gouvernement de Cuba et leur réitérer notre soutien ferme et inébranlable.

Nous regrettons le maintien des mesures agressives imposées par la précédente administration des États-Unis en 2020, notamment l'inscription de Cuba sur la liste des États soutenant le terrorisme. Cela est contraire à l'esprit et à la position exprimés par les États-Unis en 2016, lorsque nous avons tous salué les changements effectués dans les politiques de ce pays et exprimé l'espoir que le blocus allait enfin être levé.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) représente un défi mondial pour la communauté internationale. Elle aggrave les inégalités préexistantes et expose les vulnérabilités des systèmes sociaux, politiques et économiques, qui à leur tour amplifient les conséquences de la pandémie. Les obstacles à l'obtention de médicaments et de fournitures par les voies

commerciales habituelles ont rendu la lutte contre la COVID-19 particulièrement difficile pour les pays visés par des sanctions unilatérales. En conséquence, nous notons que les effets des sanctions unilatérales sur les droits de l'homme sont exacerbés par la dégradation de la situation économique dans les pays ciblés, par l'impossibilité d'acheter ou de livrer le matériel, la nourriture ou les médicaments nécessaires et par un niveau de respect des sanctions de plus en plus excessif, les banques et les organisations refusant de traiter avec les entités publiques ciblées par crainte de violer les régimes de sanctions.

Pour la Namibie, le peuple cubain fait partie de la famille. Malgré toutes les difficultés auxquelles le peuple cubain a dû faire face et qu'il a endurées pendant toutes ces années, nous savons que celui-ci est résilient. Cuba n'a ménagé aucun effort pour contribuer au bien-être de millions de personnes dans le monde, grâce à l'abnégation dont elle a fait preuve dans de nombreuses situations de catastrophe naturelle ou d'adversité, ou grâce à la science, aux progrès technologiques, à la formation et au soutien au renforcement des capacités en faveur de la communauté internationale ainsi qu'à l'envoi de professionnels de la santé dans une grande partie du monde en développement. Par conséquent, à nos yeux, la levée du blocus imposé à Cuba est le gage d'une chance équitable offerte au peuple cubain de donner libre cours à ses extraordinaires talents, à ses compétences et à son potentiel d'innovation pour concrétiser ses aspirations en matière de développement.

Parmi les principes sur lesquels repose la gouvernance de la Namibie, il y a une philosophie bien ancrée qui nous rappelle chaque jour que l'exclusion est synonyme de conflit, tandis que l'inclusion favorise l'harmonie. Mon pays continuera à soutenir le peuple cubain et votera pour le projet de résolution. Nous nous félicitons de la solidarité et du soutien de longue date manifestés par l'écrasante majorité des États Membres à l'égard de cette importante résolution au fil des ans, et nous appelons chacun d'entre nous, en tant que communauté des nations, à continuer de plaider en faveur d'une normalisation des relations entre les États-Unis d'Amérique et Cuba et à œuvrer pour un avenir meilleur pour le peuple cubain en votant aujourd'hui pour le projet de résolution A/75/L.97.

M. Edrees (Égypte) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue à Son Excellence le Ministre des relations extérieures de Cuba,

M. Rodríguez Parrilla, qui est présent parmi nous aujourd'hui.

L'Égypte s'associe aux déclarations faites par les représentants de la Guinée, de l'Érythrée, de l'Azerbaïdjan et du Niger au nom du Groupe des 77 et de la Chine, du Groupe des États d'Afrique, du Mouvement des pays non alignés et de l'Organisation de la coopération islamique, respectivement.

Nous sommes également reconnaissants au Secrétaire général pour son rapport sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique (A/75/81 et A/75/81/Add.1)

Je réaffirme la position résolue de l'Égypte dans son soutien au peuple et au Gouvernement cubains, car les mesures unilatérales imposées sous la forme du blocus imposé à Cuba ont un effet dommageable et direct sur des secteurs économiques vitaux ainsi que des répercussions profondes sur le bien-être socioéconomique du peuple cubain. Le blocus entrave l'accès aux produits alimentaires, aux médicaments, à l'éducation et aux technologies de pointe.

Les mesures unilatérales imposées à Cuba ont restreint la capacité du pays à se préparer à la pandémie de coronavirus et à y faire face, limitant l'accès aux équipements médicaux nécessaires pour prévenir et endiguer le virus, comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport. À cet égard, l'Égypte souligne l'importance de défendre les principes du multilatéralisme, la Charte des Nations Unies et le droit international, ainsi que la nécessité de respecter les nombreuses résolutions de l'Assemblée sur la question, qui ont été adoptées à une écrasante majorité de la communauté internationale.

L'Égypte réaffirme que le maintien du blocus imposé à Cuba depuis plus de cinq décennies ne dissuadera pas la communauté internationale de réclamer sans cesse la levée de ces mesures contraires au droit international.

En conclusion, l'Égypte réclame la levée totale et immédiate du blocus imposé à Cuba afin de permettre au peuple cubain de se joindre efficacement aux efforts internationaux déployés par les peuples du monde en vue d'atteindre les objectifs de développement durable.

M. Singh (Inde) (*parle en anglais*) : L'Inde s'associe aux déclarations faites par les représentants de la Guinée et de l'Azerbaïdjan au nom du Groupe des 77 et

de la Chine et du Mouvement des pays non alignés, respectivement.

Nous souhaitons la bienvenue au Ministre cubain des relations extérieures, S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla, qui est présent parmi nous aujourd'hui dans la salle de l'Assemblée générale. Nous remercions également le Secrétaire général de son rapport sur la question (A/75/81 et A/75/81/Add.1).

Chaque année, l'Assemblée condamne l'imposition de lois et de règlements ayant une portée extraterritoriale et toute autre forme de mesures économiques coercitives qui entravent le progrès et la prospérité des peuples partout dans le monde. L'an dernier, 187 États Membres ont voté pour la résolution 74/7, exprimant ainsi leur ferme soutien à la levée du blocus (voir A/74/PV.28).

L'Assemblée générale a également exhorté tous les États à s'abstenir d'adopter ou d'appliquer des lois et mesures ayant des effets extraterritoriaux qui portent atteinte à la souveraineté des États, comme leur en font obligation la Charte de Nations Unies et le droit international, et à abroger et à invalider de telles lois et mesures. Il ne fait guère de doute que le maintien de ce blocus, contre l'opinion mondiale très majoritaire exprimée par l'Assemblée, fragilise le multilatéralisme et la crédibilité de l'ONU elle-même.

En tant que plus grande démocratie du monde, animée d'une foi inébranlable dans le multilatéralisme, l'Inde est solidaire de l'Assemblée générale dans son rejet sans ambiguïté des lois nationales ayant des effets extraterritoriaux. Les blocus tels que celui imposé à Cuba ont pour effet de freiner la pleine réalisation du développement économique et social de la population du pays touché, en particulier les femmes et les enfants. Ils entravent également le plein exercice des droits de l'homme, y compris, entre autres, le droit au développement, à l'alimentation, aux soins médicaux et aux services sociaux. Les rapports successifs du Secrétaire général – et le rapport de cette année ne fait pas exception – établissent en outre que le blocus, en particulier par ses effets extraterritoriaux, nuit au peuple cubain et aux efforts de développement du pays, et a des effets particulièrement dévastateurs dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

En même temps, nous tenons à saluer les réalisations notables du peuple cubain sur le plan socioéconomique et en termes de développement, notamment le classement élevé du pays dans l'indice de

développement humain et le fait qu'il a atteint plusieurs objectifs de développement durable.

En 2015, lorsqu'ils ont lancé le programme porteur de transformation qu'est le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les dirigeants mondiaux ont une fois encore exhorté vigoureusement tous les États à s'abstenir de toute mesure économique, financière ou commerciale unilatérale qui ne soit pas conforme au droit international et à la Charte des Nations Unies. Le maintien du blocus va considérablement limiter la capacité de Cuba de mettre en œuvre le Programme 2030 dans son intégralité. Les compétences de Cuba en matière de soins de santé, acquises en dépit des conditions qui lui sont imposées, lui ont permis de réagir rapidement, efficacement et de manière significative à la pandémie de coronavirus.

Les contacts interpersonnels recèlent d'immenses possibilités pour ce qui est de favoriser une meilleure compréhension entre les nations. La communauté internationale doit intensifier ses efforts visant à promouvoir un environnement sans sanctions ni blocus. L'Inde espère que le blocus sera levé au plus tôt et appuie le projet de résolution A/75/L.97, déposé par Cuba.

M. Pary Rodríguez (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Je tiens à souhaiter la bienvenue à S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre des relations extérieures de notre république sœur de Cuba, et à sa délégation, qui sont présents parmi nous aujourd'hui. Je remercie également le Secrétaire général de son rapport (A/75/81 et A/75/81/Add.1).

Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le représentant de l'Azerbaïdjan, au nom du Mouvement des pays non alignés, et à celle faite par le représentant de la Guinée, au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Le Gouvernement bolivien continuera à apporter son soutien en rejetant toute mesure unilatérale des États-Unis visant à imposer des blocus économiques, commerciaux et financiers ou à utiliser des mesures coercitives unilatérales, des campagnes de dénigrement et de désinformation contre tout État. Aujourd'hui, après le coup d'État perpétré dans mon pays en 2019, la Bolivie se joint une fois de plus aux nations libres et souveraines du monde pour condamner et rejeter, avec la plus grande fermeté, le blocus économique, commercial et financier unilatéral, immoral et criminel que le Gouvernement des États-Unis impose à Cuba depuis plus d'un demi-siècle.

La question dont l'Assemblée est saisie est l'une des plus importantes de l'ordre du jour de l'ONU. Elle fait l'objet d'une grande attention, car elle incarne la raison d'être et la nature même de notre Organisation, ainsi que les défis qu'elle doit relever. Nos débats les plus importants aujourd'hui portent sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la réalisation des objectifs de développement durable, ainsi que, bien entendu, sur la reprise au lendemain de la pandémie de coronavirus, avec pour devise que personne ne sera en sécurité tant que tout le monde ne sera pas en sécurité. Tout cela montre l'importance de la coopération internationale et la solidarité nécessaire pour faire face à de tels défis. Cependant, le Gouvernement des États-Unis s'en tient à ses vieilles pratiques consistant à punir ceux qui ne partagent pas ses vues et à imposer un blocus injuste à des peuples libres qui ont décidé de définir leur propre avenir. Le blocus criminel imposé à Cuba est contraire aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, ainsi qu'aux droits humains, économiques et sociaux du peuple cubain.

Le blocus imposé à Cuba est illégal. Il ne s'agit pas d'une question bilatérale mais d'une menace pour le multilatéralisme lui-même. Il revêt un caractère extraterritorial agressif et constitue une violation flagrante du droit international qui menace la souveraineté de tous les États. Il enfreint les règles du commerce international et la liberté de navigation. L'inclusion des médicaments et des denrées alimentaires dans le blocus porte également atteinte aux droits humains les plus fondamentaux et au droit humanitaire international.

Le blocus imposé à Cuba est injuste. Les dommages qu'il cause aux populations sont incalculables. Il génère des souffrances et constitue une violation flagrante et systémique des droits de l'homme qui affecte la coopération internationale et les soins de santé, l'alimentation et l'éducation à Cuba. Il nuit à son commerce extérieur et à ses investissements, aux secteurs de la construction, du tourisme et des transports, à son industrie aéronautique civile et à son industrie sucrière. En vertu du droit international, le blocus peut être qualifié d'acte de génocide et de guerre économique.

Le blocus imposé à Cuba est anachronique. Il sape le droit du peuple cubain à l'autodétermination ainsi que les efforts menés par son gouvernement pour lutter contre la pauvreté et l'inégalité. S'il existe une réelle volonté de relancer les efforts multilatéraux en vue d'éliminer la pauvreté et de promouvoir l'inclusion,

ainsi que d'atteindre en priorité les cibles définies dans les objectifs de développement durable, nous devons exiger la mise en œuvre effective des résolutions adoptées par l'Assemblée générale, qui appellent le Gouvernement des États-Unis à lever sans aucune condition le blocus imposé à Cuba.

Le mépris avec lequel le Gouvernement des États-Unis traite les résolutions exprimant le rejet quasi unanime, par la communauté internationale, du blocus unilatéral imposé à Cuba démontre que certains pays bénéficient d'un statut privilégié au sein de l'Organisation depuis sa fondation. Ils ne respectent pas les décisions qui ne leur plaisent pas.

Il est temps que l'Assemblée et l'Organisation des Nations Unies fassent respecter les décisions qu'elles ont prises. Une fois de plus, la Bolivie appuie résolument le projet de résolution A/75/L.97 dont l'Assemblée est saisie. Cependant, nous tenons également à profiter de cette occasion pour exprimer notre gratitude quant à la solidarité qui a permis de sauver des milliers de vies dans mon pays. Le peuple cubain s'est montré solidaire dans le monde entier, et pas seulement dans ma région. Je crois que la séance d'aujourd'hui est bien plus qu'une manifestation de notre solidarité envers Cuba. C'est une façon de remercier Cuba pour son immense, excellente et exemplaire solidarité avec les peuples du monde. Nous devons donc condamner une fois de plus l'injustice et exiger que le blocus illégal, injuste et anachronique imposé à Cuba soit levé une fois pour toutes.

Aujourd'hui, nous ne votons pas seulement contre un blocus économique, commercial et financier immoral, nous votons aussi en faveur de l'espoir et de la possibilité de construire un monde plus juste. C'est pourquoi la Bolivie se joint aux voix des peuples libres du monde entier pour demander la levée du blocus inhumain et unilatéral imposé à Cuba par les États-Unis.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des relations extérieures de Cuba, qui va présenter le projet de résolution A/75/L.97.

M. Rodríguez Parrilla (Cuba) (*parle en espagnol*) : En 2020, Cuba, comme le reste du monde, a dû faire face aux défis extraordinaires posés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Le Gouvernement des États-Unis a fait du virus un allié dans son impitoyable guerre non conventionnelle. Il a accru, de façon délibérée et opportuniste, le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba, causant ainsi

à notre pays des pertes record d'environ 5 milliards de dollars.

Le Président Donald Trump a appliqué 243 mesures coercitives unilatérales afin de limiter l'arrivée de voyageurs en provenance des États-Unis et de porter préjudice aux marchés touristiques de pays tiers ; il a pris des mesures propres aux temps de guerre afin de nous priver de nos approvisionnements en carburant ; il a dénoncé les services de santé que Cuba fournit dans de nombreux pays ; il a intensifié les obstacles aux transactions commerciales et financières que notre pays réalise avec d'autres pays ; et a tenté, en appliquant le titre III de la loi Helms-Burton, d'intimider les investisseurs et les entreprises commerciales étrangères. Il a également empêché le flux régulier et institutionnel des envois de fonds aux familles cubaines, a porté de durs coups au secteur privé et des travailleurs indépendants, et a entravé les relations avec les Cubains résidant aux États-Unis et la réunification familiale. Toutes ces mesures sont toujours en vigueur et sont intégralement appliquées. Paradoxalement, elles sont en train de façonner la conduite de l'actuelle Administration des États-Unis vis-à-vis de Cuba, alors même que le pays a enregistré au cours des derniers mois la plus forte hausse du nombre de personnes infectées, le plus grand nombre de décès liés à la maladie à coronavirus (COVID-19), et un impact économique lié à la pandémie particulièrement marqué.

Lors de sa campagne électorale, le parti Démocrate a promis aux électeurs d'inverser rapidement les mesures prises par le Gouvernement de Donald Trump, en annonçant notamment l'élimination des restrictions aux voyages et aux envois de fonds vers Cuba et le respect des accords migratoires bilatéraux, y compris en ce qui concerne les visas. Il a été démontré qu'une large majorité des citoyens des États-Unis est favorable à la levée du blocus et à la liberté de se rendre sur l'île, et que les Cubains qui vivent aux États-Unis souhaitent que ce pays ait des relations normales avec Cuba pour le bien-être de leur famille. Certains font porter la responsabilité de cette inertie pernicieuse aux ambitions électorales habituellement associées à la Floride ou aux compromis, loin d'être transparents, entre les élites politiques et parlementaires de Washington. Que pensent ceux qui ont voté pour Joseph Biden de ce qui arrive ?

Le préjudice humain causé par le blocus est incalculable. Aucune famille cubaine n'échappe aux effets de cette politique inhumaine. Nul ne peut honnêtement

affirmer qu'elle n'a pas d'impact réel sur la population. En matière de santé, il nous est toujours impossible d'avoir accès à certains équipements, technologies, dispositifs, traitements et médicaments adéquats, car nous ne pouvons, du fait du blocus, les acheter à des sociétés américaines. Nous devons donc les acquérir à des prix exorbitants et en faisant appel à des intermédiaires, ou, dans le cas des médicaments, les remplacer par des génériques, dont l'efficacité est moindre, même pour les nouveau-nés et les enfants malades. Mais le coup retors porté à nos finances et les dépenses liées à la COVID-19 – qui s'élèvent à environ 2 milliards de pesos, soit 300 millions de dollars –, provoquent maintenant une pénurie ou une disponibilité intermittente de médicaments à usage hospitalier, desquels dépend le sort des malades, et entraînent des difficultés quotidiennes pour ceux qui doivent se procurer à temps pour leur traitement de l'insuline, des antibiotiques, des calmants, ou les médicaments prescrits contre l'hypertension, les allergies et d'autres maladies chroniques.

Cuba a cherché à protéger tout le monde du virus en activant son solide système de santé universel, en comptant sur le dévouement, le sens du sacrifice et le haut niveau de compétence de son personnel sanitaire, et en mobilisant son potentiel scientifique national et son industrie biopharmaceutique de niveau mondial. Son action a bénéficié du soutien unanime et manifeste de son peuple, et en particulier des jeunes et des étudiants qui ont participé comme volontaires aux initiatives dans les zones à risques et au dépistage épidémiologique. C'est pourquoi nous avons pu rapidement mettre au point des protocoles nationaux hautement efficaces pour le traitement des personnes infectées et des cas suspects, créer des capacités d'accueil supplémentaires dans les hôpitaux pour les personnes infectées et assurer la continuité des services de soins intensifs, l'isolement des cas contacts dans des centres, l'accès gratuit aux tests PCR ou antigéniques et la mise en place de laboratoires de biologie moléculaire dans toutes les provinces du pays.

Lorsque le blocus l'empêche cruellement de se fournir en respirateurs artificiels, Cuba a mis au point ses propres prototypes. C'est grâce à cet effort national que Cuba a pu maintenir un taux de mortalité très faible comparé à d'autres pays, notamment parmi son personnel de santé, les nourrissons, les enfants et les femmes enceintes. Il est remarquable qu'une petite île soumise à un blocus ait pu mettre au point cinq vaccins candidats, dont trois ont déjà été administrés – au moins la première dose –, dans le cadre d'essais ou

d'interventions sanitaires, à 2 244 350 Cubains, et qu'elle se soit fixé comme objectif de vacciner 70 % de sa population durant l'été et 100 % d'ici la fin de l'année, malgré les graves obstacles que pose le blocus au passage à une production industrielle desdits vaccins. Ces résultats illustrent les efforts déployés par la science au service du peuple et l'efficacité de l'administration publique.

Alors que le Gouvernement des États-Unis, en pleine pandémie, a intensifié sa campagne calomnieuse contre notre coopération médicale, Cuba a envoyé 57 brigades spécialisées du contingent international Henry Reeve dans 40 pays ou territoires, en plus des 28 000 professionnels de la santé qui sont déjà déployés dans 59 pays.

Le blocus prive également l'économie nationale de financements pour l'importation des intrants nécessaires à la production d'aliments, ce qui a provoqué la chute de la production porcine, et d'autres biens. Les importations d'aliments depuis les États-Unis se font dans le cadre de licences octroyées selon des critères stricts et dans des conditions discriminatoires, et leurs modestes volumes sont insuffisants pour compenser l'énorme préjudice causé à nos finances par le blocus et les effets de l'application extraterritoriale de celui-ci sur des pays tiers. Je peux témoigner de la souffrance et des angoisses que provoquent chez les familles cubaines le manque ou la pénurie de biens indispensables et de première nécessité, et qui se traduisent par les longues files d'attente qui accablent quotidiennement les Cubains en pleine pandémie. Les mesures de durcissement du blocus, dans un contexte de pandémie et de crise économique mondiale, jouent également, et malgré les grands efforts du Gouvernement, un rôle décisif dans le manque de produits dans les magasins et la hausse démesurée des prix. Comme l'a déclaré Raúl Castro Ruz le 16 avril dernier,

« Les dommages causés par ces mesures au niveau de vie de la population ne sont ni fortuits ni le résultat d'effets collatéraux ; ils sont la conséquence d'une volonté délibérée de punir, dans son ensemble, le peuple cubain ».

Le blocus est une violation massive, flagrante et systématique des droits humains de tout le peuple cubain, et constitue, aux termes de l'article 2 c) de la Convention de Genève de 1948, un acte de génocide.

Les autorités des États-Unis ont essayé avec cynisme de répandre certaines idées : celle de l'échec de notre système et de l'inefficacité du Gouvernement

cubain, et celle selon laquelle les mesures coercitives n'affecteraient pas le peuple cubain et ne seraient pas vraiment l'une des principales causes des difficultés de l'économie cubaine. Voyons les chiffres. D'avril 2019 à décembre 2020, le blocus a causé des préjudices calculés à 9 milliards de dollars, aux prix courants de cette monnaie, soit, en moyenne, 436 millions de dollars par mois. Durant ces cinq dernières années, le manque à gagner occasionné à Cuba à ce titre a dépassé 17 milliards de dollars. Les dommages cumulés durant ces six décennies se montent à 147,8 milliards de dollars, aux prix courants de cette monnaie, et à 1 377 milliards de dollars au prix de l'or.

Le 10 juin dernier, notre système bancaire et financier s'est vu contraint de ne plus accepter temporairement les dépôts en espèces en dollars des États-Unis, mesure indispensable face aux obstacles posés par le blocus pour empêcher Cuba de disposer de cette monnaie ou de lui donner une valeur d'usage. C'est une mesure qu'on aurait voulu éviter, mais qui ne pouvait plus attendre. Il s'agit là d'une guerre économique d'une portée extraterritoriale, menée contre un petit pays déjà accablé par la récession et la crise économique mondiales causées par la pandémie, qui l'ont privé de revenus indispensables, comme ceux du tourisme. Comme l'a affirmé le Président Miguel Díaz-Canel Bermúdez le 19 avril dernier,

« Personne, un tant soit peu honnête et disposant de données économiques qui sont dans le domaine public, ne peut ignorer que cet étau constitue le principal obstacle au développement de notre pays et nous empêche d'avancer vers la prospérité et le bien-être ».

Qu'arriverait-il à d'autres économies, y compris à celles de pays riches, si on les soumettait à de telles conditions ? Quelles en seraient les conséquences sociales et politiques ?

Le blocus est un acte dont le motif politique est parfaitement décrit dans l'infâme mémorandum du Sous-Secrétaire d'État adjoint aux affaires interaméricaines, Lester Mallory, du 6 avril 1960, que je cite :

« Il faut mettre en pratique au plus vite tous les moyens possibles pour affaiblir la vie économique de Cuba [...] en refusant à Cuba de l'argent et des livraisons afin de réduire les salaires nominaux et réels et de provoquer la faim, le désespoir et le renversement du Gouvernement ».

Il est complété avec malveillance par une intense campagne d'ingérence politique dans les affaires intérieures cubaines, menée à travers des programmes de subversion auxquels le Gouvernement des États-Unis consacre chaque année des dizaines de millions de dollars du budget fédéral, auxquels s'ajoutent des sommes supplémentaires occultes. Le but est de susciter l'instabilité politique et sociale dans le contexte des difficultés économiques provoquées par le Gouvernement des États-Unis lui-même. Les États-Unis pensent que s'ils réussissent à soumettre la population cubaine aux pénuries et à promouvoir des leaders artificiels qui incitent au désordre et à l'instabilité, ils pourront générer sur les réseaux sociaux un mouvement politique virtuel et le faire ensuite passer dans le monde réel. Ils consacrent de très nombreux moyens, des laboratoires sociaux et des outils de haute technologie à leur campagne effrénée visant à discréditer Cuba par l'usage éhonté du mensonge et la manipulation d'informations. Ceux qui défendent la vérité subissent de leur part un néo-maccarthysme, l'intolérance idéologique et des attaques brutales.

Certains rêvent de provoquer le chaos social, le désordre, la violence et la mort, ce qui n'est pas étrange, car il s'agit d'une arme politique déjà utilisée contre d'autres pays avec des conséquences catastrophiques. Quelques-uns délirent sur la possibilité de provoquer un flux migratoire illégal et hors de contrôle entre Cuba et les États-Unis. Il s'agit là d'un pari dangereux, ce dont nous avons alerté le Gouvernement des États-Unis, lequel a l'obligation légale et morale de respecter les accords migratoires, notamment en matière de visas. C'est là une question sensible qui peut coûter des vies.

Les États ici représentés sont victimes des effets extraterritoriaux d'un blocus qui porte atteinte à leur souveraineté, enfreint leurs lois, les soumet aux décisions de cours de justice des États-Unis et nuit aux intérêts de leurs sociétés qui souhaitent avoir des relations avec les deux pays, tout ceci en violation du droit international. Il n'est ni légal ni moral que le Gouvernement d'une grande puissance soumette un petit pays durant des décennies à une guerre économique incessante, afin de lui imposer un système politique étranger et un gouvernement formé par lui. Priver un peuple entier de ses droits à la paix, au développement, au bien-être et au progrès humain est une chose inacceptable. Il n'est pas tolérable, mais bien inacceptable, que le Gouvernement des États-Unis fasse fi depuis 28 ans des résolutions successives de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui est démocratique et

représentative. En septembre 2000, le Commandant en chef Fidel Castro a déclaré à cette même tribune :

« Il faut dire une fois pour toutes et fermement, que le principe de souveraineté ne saurait être sacrifié au nom d'un ordre injuste et relevant de l'exploitation, dans lequel une superpuissance hégémonique, s'appuyant sur son pouvoir et sur sa force prétend décider de tout » (A/55/PV.4, p.21).

Cuba demande qu'on la laisse en paix ; elle demande à vivre sans blocus et elle demande que cesse la traque dont font l'objet ses liens commerciaux et financiers avec le reste du monde. Nous demandons que soit mis fin à la manipulation et à la discrimination et que soient levés les obstacles aux relations entre les Cubains qui vivent aux États-Unis et leurs parents à Cuba et entre ces derniers et le pays qui les a vus naître. Nous reconnaissons les efforts réalisés par celles et ceux qui, dans ces moments difficiles, ont persisté à communiquer avec leur famille dans l'île et à la soutenir face à la haine et à la persécution politique. Beaucoup pensent, de façon pragmatique, y compris au sein du Gouvernement des États-Unis, que le blocus doit être levé, car il constitue une politique anachronique et inefficace, qui n'a pas atteint ni n'atteindra jamais son objectif, et qui a fini par discréditer et isoler les États-Unis eux-mêmes.

Se servir du prétexte de la lutte contre le terrorisme à des fins politiques et électorales est également inacceptable. En janvier de cette année, neuf jours avant l'investiture de l'actuel Président, l'Administration du Président Trump a inscrit Cuba sur une liste arbitraire et unilatérale d'États qui, prétendument, parrainent le terrorisme international, laquelle a néanmoins des effets importants auprès du système financier mondial. Personne ne peut honnêtement affirmer que Cuba est un pays qui parraine le terrorisme. Personne ! De récentes révélations ont ridiculisé ce prétexte, le plus gros jamais utilisé. Et pourtant, le Département d'État a de nouveau qualifié Cuba, le 14 mai dernier, comme l'avait fait le Gouvernement précédent en 2020, de pays qui ne coopère pas suffisamment aux efforts antiterroristes des États-Unis. Cuba a été victime d'actes terroristes organisés, financés et exécutés par le Gouvernement des États-Unis ou depuis le territoire de ce pays. Ces actes ont provoqué la mort de 3 478 Cubains et infligé des séquelles permanentes à 2 099 autres. Les preuves de notre volonté de coopérer avec le Gouvernement des États-Unis ne manquent pas, tout comme les exemples de coopération effective entre les agences des deux pays ces dernières années. Notre position concernant

le terrorisme est connue : nous le condamnons de manière absolue sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

Par décision souveraine et pour le bien de toute la nation, Cuba déploie depuis des années des efforts soutenus pour moderniser son modèle et son État socialiste, de droit et de justice sociale, avec le soutien que lui a apporté une très large majorité de citoyens à l'occasion d'un référendum libre, direct et universel. Il s'agit d'un projet audacieux, extrêmement compliqué à mettre en œuvre quelles que soient les circonstances, dont la réalisation est rendue encore plus difficile par l'hostilité persistante de l'impérialisme des États-Unis, qui jamais ne nous arrêtera ni ne fera plier la volonté des générations actuelles et futures de Cubains.

Je remercie profondément nos compatriotes et les amis de Cuba de différentes latitudes pour leurs aides solidaires, si précieuses, y compris ceux qui ont pu, avec beaucoup d'efforts face à l'opposition de leur gouvernement, nous les faire parvenir de ce pays. Savoir que l'on peut compter sur le soutien de milliers de personnes qui, dans le monde entier, se sont rassemblées ces jours-ci pour réclamer au Gouvernement des États-Unis la levée du blocus nous encourage. Parmi elles se trouvent de nombreux Cubains, qui, même ici, rendent grand le drapeau de l'Étoile solitaire.

Au nom de mon pays, de son peuple digne et généreux qui résiste et avance héroïquement, je sou mets à la considération de l'Assemblée le projet de résolution A/75/L.97, intitulé : « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ». Comme le virus, le blocus étouffe et tue, et il doit cesser ! La Patrie ou la mort ! Nous vaincrons !

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur cette question. Nous allons maintenant examiner le projet de résolution A/75/L.97.

Avant de donner la parole aux oratrices et orateurs au titre des explications de vote ou de position avant le vote, je rappelle aux délégations que les explications sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Duarte Lopes (Portugal) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne et de ses États membres. Qu'il me soit tout d'abord permis de saluer la présence de S. E. M. Bruno

Eduardo Rodríguez Parrilla, Ministre des relations extérieures de Cuba.

Le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique a un effet préjudiciable sur la situation économique du pays et a des conséquences néfastes sur le niveau de vie du peuple cubain. Le commerce extérieur et l'investissement étranger peuvent jouer un rôle déterminant pour mettre le pays sur la voie de la modernisation, de la réforme et de la croissance durable, ainsi que pour l'aider à surmonter les difficultés économiques dues à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). L'Union européenne estime par conséquent que la levée du blocus pourrait faciliter l'ouverture de l'économie cubaine dans l'intérêt du peuple cubain.

Nous sommes conscients que la situation en matière de droits de l'homme reste préoccupante à Cuba, en particulier s'agissant des droits civils et politiques. Nous nous en inquiétons et réitérons donc notre appel au Gouvernement cubain pour qu'il accorde à ses citoyens l'intégralité de leurs droits civils, politiques et économiques internationalement reconnus et de leurs libertés, y compris la liberté de réunion, la liberté d'expression et le libre accès à l'information ; qu'il ratifie le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ; et qu'il adresse à tous les titulaires d'un mandat au titre d'une procédure spéciale des Nations Unies une invitation permanente à se rendre à Cuba. Nous considérons également que l'autonomisation de la société civile est essentielle à la promotion et à la protection de tous les droits de la personne et demandons instamment au Gouvernement cubain d'ouvrir des espaces pour un dialogue constructif et inclusif, sans condition préalable, avec tout l'éventail des acteurs de la société civile de l'île. Il faudrait également qu'un large éventail de la société civile, tant cubaine qu'européenne, participe à la mise en œuvre de l'Accord de dialogue politique et de coopération entre l'Union européenne et Cuba.

L'Union européenne est d'avis que la meilleure façon d'opérer un changement positif à Cuba consiste dans une mobilisation plus étroite à tous les niveaux – Gouvernement, économie et société civile – mais aussi dans des échanges entre les personnes. Il s'ensuit que nous déplorons vivement l'introduction par la précédente Administration des États-Unis de restrictions supplémentaires sur ses relations avec Cuba depuis l'adoption par l'Assemblée de sa

dernière résolution en date, le 7 novembre 2019 (résolution 74/7). Les mesures limitant plus avant les voyages, telles que l'élimination des autorisations de voyage à Cuba pour des réunions professionnelles, des conférences et d'autres activités publiques, amoindrissent encore davantage la possibilité d'échanger avec le peuple cubain. Le fait que la même Administration ait de nouveau inscrit Cuba sur sa liste des États parrainant le terrorisme, sans fournir de nouveaux éléments, a créé des obstacles pour les transactions financières internationales avec l'île. En outre, le blocus restreint l'aptitude de Cuba à importer des produits pharmaceutiques, des dispositifs médicaux et d'autres fournitures nécessaires pour combattre la pandémie de COVID-19.

Au-delà de l'effet dommageable du blocus sur les Cubains ordinaires, les sanctions et autres mesures administratives et judiciaires prises par les États-Unis portent également atteinte aux intérêts économiques de l'Union européenne. Nous nous opposons fermement et systématiquement à toutes mesures de ce type, en raison de leur application extraterritoriale et de leur impact sur l'Union européenne, en violation des règles communément acceptées du commerce international. Nous ne pouvons pas permettre que pareilles mesures entravent nos relations économiques et commerciales avec Cuba. L'Union européenne rejette avec force l'activation par les États-Unis, en avril 2019, des titres III et IV de la loi Helms-Burton. Celle-ci constitue une violation des engagements pris par les États-Unis dans les accords de 1997 et 1998 entre les États-Unis et l'Union européenne. Nous utiliserons toutes les mesures appropriées pour remédier aux effets de la loi Helms-Burton, y compris en faisant valoir nos droits reconnus par l'Organisation mondiale du commerce et en recourant à la loi de blocage de l'UE, qui protège contre l'application extraterritoriale de ces sanctions des États-Unis à des citoyens, des entreprises et des organisations non gouvernementales de l'Union européenne opérant à Cuba.

Pour l'Union européenne, la coopération internationale, le dialogue et des contacts plus étroits, qui n'empêchent pas d'émettre des critiques, sont la voie à suivre en ce qui concerne Cuba. L'application provisoire de l'Accord de dialogue politique et de coopération entre l'Union européenne et Cuba est à présent dans sa quatrième année. Il a assis notre relation bilatérale sur une base juridique nouvelle et solide et repose sur un programme de collaboration essentielle avec Cuba qui nous permettra de soutenir et d'accompagner l'île sur la voie de la réforme et de la modernisation. Nous

renforçons également le dialogue et la coopération sur les questions pour lesquelles nous avons encore des divergences fondamentales. À cette fin, l'Accord a établi un dialogue sur les droits de l'homme et en a fait un des grands piliers de notre relation. La troisième réunion officielle de ce dialogue a eu lieu en février.

Dans le prolongement de l'adoption de la nouvelle Constitution, et afin de surmonter la crise économique actuelle, nous appelons Cuba à mettre en œuvre un programme complet de réforme et de modernisation, en élargissant les réformes économiques, judiciaires et sociales et en les menant d'une manière qui réponde aux grandes préoccupations de la population cubaine et à son aspiration légitime à disposer de plus d'occasions de participer à la définition de l'avenir du pays.

Avec l'Accord de dialogue politique et de coopération entre l'Union européenne et Cuba, l'Union offre à Cuba un partenariat durable et fiable pour l'aider à réformer son modèle politique et économique, œuvrer au développement durable et trouver des solutions communes aux problèmes mondiaux tandis que nous continuons de promouvoir vigoureusement la démocratie et le respect des droits de l'homme. Nous jugeons que le blocus des États-Unis ne contribue pas à faire avancer la réalisation de ces objectifs mais, au contraire, qu'il y fait barrage. Dans ce contexte, les États membres de l'Union européenne voteront à l'unanimité pour le projet de résolution A/75/L.97.

M. Hunter (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis sont du côté du peuple cubain et cherchent à appuyer sa quête de liberté, de prospérité et d'un avenir plus digne.

Comme les autres États Membres, les États-Unis déterminent la conduite de leurs relations économiques avec les autres pays en fonction de leurs intérêts nationaux. Les sanctions sont un moyen légitime d'atteindre les objectifs de politique étrangère, de sécurité nationale et d'autres objectifs nationaux et internationaux. Les États-Unis ne sont pas les seuls à penser et agir de la sorte. Les sanctions ne sont qu'un ensemble d'outils parmi d'autres dans nos efforts plus larges qui visent à promouvoir la démocratie et le respect des droits de l'homme à Cuba et à aider le peuple cubain à exercer ses droits fondamentaux inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nous sommes donc opposés au projet de résolution A/75/L.97.

Nous avons conscience des difficultés rencontrées par le peuple cubain. C'est pourquoi les États-Unis

sont un important fournisseur de secours humanitaires au peuple cubain et l'un des principaux partenaires commerciaux de Cuba. Chaque année, nous autorisons des milliards de dollars d'exportation vers Cuba, y compris des denrées alimentaires et autres produits agricoles, des médicaments, des équipements médicaux, du matériel de télécommunication, des biens de consommation et d'autres articles, au profit du peuple cubain.

La promotion de la démocratie et des droits de l'homme reste au cœur de notre politique à l'égard de Cuba. Nous coopérons directement avec un large pan de la société civile cubaine, offrant au peuple cubain les moyens de décider lui-même de son avenir. Nous communiquons aussi directement avec le Gouvernement cubain pour dénoncer les abus et pousser à la réforme. Les États-Unis sont du côté de tous ceux qui défendent la liberté à Cuba. Comme les autres peuples, les Cubains méritent le droit à la liberté d'expression, à la liberté de réunion et à la liberté culturelle. Aucun gouvernement ne devrait faire taire ceux qui le critiquent en violant leurs droits fondamentaux. Nous célébrons les origines et idées diverses des artistes, entrepreneurs, chefs religieux, défenseurs des droits de l'homme, journalistes et militants de l'environnement cubains – pour ne citer que quelques-unes des nombreuses personnes qui, à Cuba, ont une voix forte et un vif désir d'être entendues.

Les États-Unis s'opposent au projet de résolution d'aujourd'hui. Nous encourageons l'Assemblée à soutenir le peuple cubain dans sa volonté de déterminer son propre avenir.

M. Hermida Castillo (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : Dans notre explication de vote, nous nous rallions aux déclarations faites plus tôt par les représentants de la Guinée, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et de l'Azerbaïdjan, au nom du Mouvement des pays non alignés.

Le Nicaragua se joint aux peuples du monde pour réaffirmer une fois de plus son rejet du blocus économique, commercial et financier criminel, illégal et immoral imposé par les États-Unis à notre pays frère, Cuba, et à son gouvernement et son peuple. Ce peuple extraordinaire livre une bataille titanesque depuis 60 ans, résistant aux invasions, aux actes de terrorisme, aux sanctions économiques, aux blocus et à tous les pièges créés par l'impérialisme et ses actions déstabilisantes.

Nous saluons la présence de notre frère et camarade Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre cubain des relations extérieures, qui a fait le voyage jusqu'ici en

ces temps extraordinaires de pandémie pour nous présenter les preuves de la dévastation économique, commerciale et financière déplorable infligée au peuple cubain par ce blocus malfaisant. En dépit du fait que, chaque année depuis 1992, une grande majorité des pays représentés à l'Assemblée générale demandent l'abandon de ces mesures, cette politique obsolète et rétrograde est maintenue. Le Nicaragua, avec tous les pays en développement et la communauté internationale dans son ensemble, constate avec préoccupation comment les sanctions, les mesures coercitives unilatérales et le blocus imposés durant la pandémie se sont transformés en un crime contre l'humanité. Le blocus porte directement préjudice au droit du peuple cubain au développement, violant tous les droits de l'homme et sapant les efforts déployés par le pays pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs de développement durable.

Cuba a démontré de quelle manière l'impact financier du blocus avait été exacerbé entre avril 2019 et mars 2020 dans des secteurs sensibles comme la santé, l'éducation et le sport et la culture, à hauteur de plus de 5,5 milliards de dollars. Ce chiffre dépasse le montant enregistré l'année précédente, d'avril 2018 à mars 2019, d'environ 1,2 milliard de dollars, portant à plus de 144 milliards de dollars les dommages cumulés au cours des presque six décennies écoulées depuis le début de cette politique anachronique. Nous dénonçons les cinq trains de mesures adoptés en 2019 dans le but d'imposer une surveillance et des mesures punitives aux entreprises, aux navires et aux sociétés de transport acheminant du carburant à Cuba. Le blocus compromet les efforts engagés par le noble pays de Cuba afin de combattre la pandémie, notamment par le biais de sa composante extraterritoriale, et prive délibérément le peuple cubain de respirateurs mécaniques, de masques, de trousse de dépistage, de lunettes de protection, de combinaisons, de gants, d'agents réactifs et d'autres fournitures nécessaires pour la gestion de la maladie.

Il est admirable que, dans sa lutte contre le blocus et face aux actes d'agression et aux politiques de diffamation, Cuba ait pu envoyer 57 équipes de son contingent Henry Reeve pour prévenir et combattre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) dans 40 pays et territoires d'Europe, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Amérique latine et des Caraïbes. Répondant au leitmotiv « des docteurs plutôt que des bombes », cette armée de blouses blanches a rejoint les 28 000 spécialistes qui portaient déjà secours sans compter à 58 nations en solidarité avec les victimes de

séismes, de tsunamis, d'ouragans et d'inondations ou qui traitaient avec succès les épidémies de dengue et d'Ebola. Des scientifiques du Centre d'ingénierie génétique et de biotechnologie de Cuba, elle-même frappée par la pandémie, ont mis au point cinq vaccins candidats contre la COVID-19. Cuba est ainsi devenue le premier pays d'Amérique latine à fabriquer son propre vaccin et à le distribuer, sans discrimination et gratuitement, à toute sa population. Ce n'est pas une coïncidence que ses vaccins aient été baptisés Soberana, Mambisa et Abdala, en l'honneur de José Martí.

Nous adressons un message d'amour et de solidarité à nos frères et nos sœurs de Cuba, au Gouvernement et au peuple cubains et aux plus de 11 millions de cœurs cubains pour leur internationalisme et leur contribution altruiste à l'ensemble de nos campagnes et de nos programmes sociaux au Nicaragua, que ce soit dans les domaines de la santé, de l'éducation, des sports ou dans bien d'autres encore. Nous sommes fermement résolus à ce que nos peuples soient unis pour toujours dans notre cause jusqu'à ce que nous remportions la victoire.

Nous considérons que nul État n'a le droit de dicter sa volonté aux autres par l'intermédiaire de mesures économiques coercitives unilatérales qui enfreignent le droit international et la Charte des Nations Unies. De telles pratiques sont illégitimes et illégales et dévaluent les progrès accomplis en termes de gouvernance économique mondiale. Le Nicaragua espère que les nombreuses résolutions de l'Assemblée générale seront appliquées et respectées une fois pour toutes afin de mettre un terme à cette politique illégale à l'égard de Cuba. Le moment est venu de poser les bases d'un dialogue respectueux pour régler les questions bilatérales en suspens entre les deux pays concernés, sur la base des principes de l'égalité des États, de la réciprocité et du respect de la souveraineté et de l'indépendance de Cuba.

Nous sommes pleinement convaincus que la solidarité internationale avec Cuba se maintiendra et qu'aujourd'hui l'Assemblée condamnera une fois de plus le blocus criminel et toutes les mesures extra-territoriales et leurs ramifications qui continuent de s'intensifier contre la République de Cuba, notre sœur. Nous souhaitons faire part d'une déclaration récente de notre commandant, le Président Daniel Ortega Saavedra :

« Nous sommes solidaires du Président Miguel Díaz-Canel, du Commandant Raúl Castro et du peuple de Cuba. Nous accompagnerons le

peuple de Cuba dans sa lutte pour la paix, lutte pour laquelle le peuple cubain trouve encore de la force dans la faiblesse, envoyant des brigades entières dans différentes parties du monde pour aider dans le domaine de la santé. Il l'a fait par le passé et il le fait aujourd'hui face à la pandémie. Il y a des brigades de médecins cubains qui se rendent dans des endroits lointains où il n'y a pas la moindre brigade en provenance de pays développés. Il n'y en a pas la moindre, mais nos frères, les médecins cubains, eux, sont là.

Malgré cet acte de solidarité et de générosité du peuple cubain et sa lutte pour la paix, le blocus illégal est maintenu avec la même intensité et la même brutalité que lorsqu'il a été durci par le Président Trump, et il est encore en train d'être durci. Mais qui souffre ? C'est le peuple cubain qui souffre du blocus ».

Le Nicaragua sera toujours en résonance avec le formidable esprit de Martí, de Fidel, de Raúl, de Díaz-Canel et du grand peuple de Cuba. Comme il le fait chaque année, le Nicaragua votera pour le projet de résolution A/75/L.97. Aujourd'hui, par son adoption à l'unisson du projet de résolution présenté par Cuba, l'Assemblée générale défendra le multilatéralisme et la Charte des Nations Unies, pour œuvrer à l'entente et à la coexistence pacifique entre les nations, que nous voulons tous, et promouvoir la culture de paix dont nous parlons tous et à laquelle nous aspirons tous.

Le Président (parle en anglais) : Nous avons entendu le dernier orateur au titre des explications de vote avant le vote.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/75/L.97, intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ». Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour :

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge,

Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, Eswatini, Éthiopie, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Tuvalu, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

Votent contre :

États-Unis d'Amérique, Israël

S'abstiennent :

Brésil, Colombie, Ukraine

Par 184 voix contre 2, avec 3 abstentions, le projet de résolution A/75/L.97 est adopté (résolution 75/289).

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole au titre des explications de vote après le vote, je rappelle que les explications sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Altarsha (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Ma délégation se rallie aux déclarations faites par les Représentants permanents de l'Azerbaïdjan, au nom du Mouvement des pays non alignés, et de la Guinée, au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Tout d'abord, je me félicite de la présence ici aujourd'hui de S. E. M. Bruno Eduardo Rodríguez Parrilla, Ministre cubain des relations extérieures, et je salue sa participation et sa remarquable déclaration sur cet important point de l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Je voudrais à présent expliquer le vote de la Syrie.

Je tiens une nouvelle fois à souligner l'appui constant et inébranlable de la République arabe syrienne, de ses dirigeants et de son peuple à la résilience de nos frères et sœurs Cubains face au blocus injuste et illégal qui leur est imposé par les États-Unis depuis 1962. Nous apprécions à leur juste valeur les positions exprimées par nos frères de Cuba en soutien à mon pays face à la guerre terroriste à grande échelle menée contre nous depuis bientôt une décennie. La République arabe syrienne réaffirme tout son attachement et son appui aux résolutions de l'ONU qui appellent à ce qu'il soit mis fin immédiatement au blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba. Ce blocus injuste constitue une grave violation du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, ainsi que des résolutions pertinentes qui jouissent d'une légitimité internationale.

Comme elle l'a fait à toutes les précédentes sessions de l'Assemblée générale, ma délégation est fière d'avoir voté aujourd'hui pour la résolution 75/289. Le résultat du vote des membres de la communauté internationale est pratiquement unanime, ce qui envoie à l'actuelle et aux précédentes Administrations des États-Unis le message fort qu'il faut lever le blocus injuste imposé au peuple cubain et renoncer aux politiques qui se fondent sur l'application de pressions et l'imposition de sanctions unilatérales contre les États dont les politiques nationales indépendantes ne sont pas

compatibles avec les visées et les intérêts des États-Unis. En outre, l'Administration précédente a eu recours à une tactique guerrière qui est à la fois nouvelle et ancienne, en inscrivant Cuba sur la liste des États prétendument parrains du terrorisme international, politique que ma délégation condamne avec la plus grande fermeté.

Les rapports périodiques du Secrétaire général et les rapports mensuels de la délégation cubaine distribués aux États Membres apportent chaque fois de nouvelles preuves de la souffrance infligée au peuple cubain par les mesures coercitives qui lui sont imposées depuis maintes décennies. Les chiffres montrent clairement et de manière explicite le tort causé quotidiennement à Cuba et à son peuple par le blocus qui les asphyxie, aujourd'hui exacerbé par la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) à la planète entière et son impact destructeur sur les peuples et les économies du monde. Cela ne doit pas continuer, contre un peuple, le peuple cubain, qui s'est toujours conformé au droit international et aux principes du bien, de la justice et de l'égalité, tout en répondant à des demandes d'aide humanitaire et médicale en provenance du monde entier, domaine dans lequel sa dernière prouesse a consisté dans la fabrication d'un vaccin contre la COVID-19. En outre, des équipes médicales cubaines sont présentes dans plus de 35 pays, où leur action joue un rôle important pour sauver des vies.

M. Konfourou (Mali), Vice-Président, assume la présidence.

Tout comme Cuba et d'autres pays, la République arabe syrienne continue d'être la cible des nombreuses mesures coercitives unilatérales illégales imposées hors du cadre de l'ONU et de la légitimité internationale par les États-Unis et un grand nombre de pays de l'Union européenne. Ces mesures sont des actes de terrorisme économique qui viennent s'ajouter aux actes criminels commis par les organisations terroristes dans mon pays, compliquant la vie quotidienne de tous les Syriens, qui ont le plus grand mal à satisfaire leurs besoins fondamentaux, et limitant l'aptitude du Gouvernement syrien à fournir services et soutien aux personnes dans le besoin.

Mon pays réitère son appel à ce qu'il soit mis fin immédiatement et indéfiniment aux politiques qui imposent des mesures coercitives, tout en rappelant les appels en ce sens du Secrétaire général et des hauts fonctionnaires de l'ONU, de même que des rapporteurs du Conseil des droits de l'homme. Nous rappelons également le droit du peuple cubain de réaliser son

développement économique et d'assurer son bien-être social.

M^{me} Ershadi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : En premier lieu, nous tenons à saluer la présence de S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre cubain des relations extérieures, à la présente séance. Nous le remercions pour sa déclaration forte.

Je voudrais également m'associer aux déclarations faites par les représentants de la Guinée, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, de l'Azerbaïdjan, au nom du Mouvement des pays non alignés, et du Niger, au nom de l'Organisation de la coopération islamique.

Les blocus unilatéraux et les sanctions coercitives ne sont que deux méthodes parmi d'autres pour satisfaire des objectifs nationaux, qui ont une incidence néfaste sur la promotion de la paix, sur le plan tant régional qu'international. Ce sont des obstacles fondamentaux à l'établissement non seulement d'un monde pacifique et prospère mais aussi d'un ordre international juste et équitable, condition *sine qua non* du développement durable.

Depuis bien des années, l'Assemblée générale exprime son appui écrasant et sa solidarité au Gouvernement et au peuple cubains par l'intermédiaire de ses votes sans appel sur sa résolution annuelle appelant à la levée du blocus imposé à Cuba par les États-Unis. En dépit de ces appels forts, et du haut de leur mépris à la fois du droit international et de leurs propres engagements pris en vertu de la Charte des Nations Unies au cours des six décennies écoulées, les États-Unis persistent à imposer à Cuba un blocus économique, commercial et financier. Ces mesures n'ont d'autre fin que d'infliger d'énormes difficultés et une terrible souffrance au peuple cubain, en particulier les femmes et les enfants. Nous sommes tous conscients des vastes répercussions du blocus, non seulement sur les secteurs de la finance, des banques, du commerce, de l'investissement et du tourisme de l'économie cubaine, mais également sur la santé, la nutrition, la qualité de l'eau, l'éducation et la culture du pays.

Mon pays subit les sanctions illégales des États-Unis depuis la Révolution islamique de 1979. Ces quatre dernières décennies, l'ampleur des mesures coercitives unilatérales qu'ils imposent au peuple iranien a crû de manière exponentielle, au point de cibler même les importations de médicaments et de matériel médical. En outre, les États-Unis vont jusqu'à adopter des sanctions coercitives unilatérales contre d'autres États au

motif que ceux-ci tiennent leurs engagements en vertu des résolutions du Conseil de sécurité. Le comportement des États-Unis vis-à-vis de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité en est la parfaite illustration. En plus d'imposer à nouveau des sanctions unilatérales à l'Iran, en violation flagrante de leurs obligations découlant de la Charte et de leurs engagements stricts en vertu de la résolution 2231 (2015), les États-Unis continuent à l'heure actuelle de menacer d'autres États de représailles s'ils n'enfreignent pas, eux aussi, la résolution.

Il est regrettable que la nouvelle Administration des États-Unis maintienne cette pratique depuis janvier. À un moment où toutes les nations sont mobilisées pour surmonter les difficultés dues à la flambée de maladie à coronavirus (COVID-19) qui continue de ravager de nombreuses parties du monde, ces mesures coercitives entravent gravement notre combat contre la COVID-19. Elles limitent notre accès à nos ressources financières dans d'autres pays, restreignant notre aptitude à acheter les médicaments, les vaccins et le matériel médical requis dans la lutte contre le nouveau coronavirus.

Nous sommes résolument convaincus que la communauté internationale doit trouver des solutions pour contrer ces interventions destructrices et l'unilatéralisme qui les sous-tend. L'Iran croit fermement dans la coopération avec les pays amis, dont Cuba, pour s'attaquer prudemment à ces problèmes. Enfin, ma délégation tient à réaffirmer que les États-Unis doivent se conformer immédiatement et intégralement à leurs obligations internationales et cesser l'application de toutes leurs mesures coercitives unilatérales.

M. Song Kim (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : La délégation de la République populaire démocratique de Corée a voté pour la résolution 75/289, « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ». L'Assemblée adopte cette résolution annuelle depuis près de trois décennies avec l'appui de presque tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Malgré cela, les États-Unis font fi des exigences de la communauté internationale et continuent d'imposer leur blocus à Cuba, créant pour le peuple cubain des difficultés dans ses efforts en matière de développement socioéconomique. Même en pleine pandémie catastrophique de maladie à coronavirus, les sanctions et mesures imposées par les États-Unis restent en place dans divers domaines, notamment la finance, l'économie et le commerce. Les États-Unis sont allés jusqu'à

exclure Cuba de la liste des pays pouvant bénéficier d'une aide humanitaire, bloquant même la fourniture de médicaments et de matériel médical essentiels et menaçant ainsi gravement la vie et la sûreté du peuple cubain.

La volonté unanime de pratiquement tous les États Membres – y compris Cuba elle-même, qui aspire au développement durable dans un climat pacifique – réside dans la fin immédiate du blocus unilatéral et extraterritorial imposé à Cuba. La résolution adoptée une fois encore aujourd'hui, qui a l'appui d'une majorité absolue des Membres de l'ONU, témoigne du souhait de la communauté internationale de soutenir fermement la juste lutte du Gouvernement et du peuple cubains.

La délégation de la République populaire démocratique de Corée exhorte les États-Unis à lever le blocus extraterritorial imposé à Cuba immédiatement et conformément à toutes les résolutions de l'Assemblée générale sur la question. Nous profitons de cette occasion pour souligner notre soutien ferme et notre solidarité au Gouvernement et au peuple cubains dans leur juste lutte pour préserver la dignité et la souveraineté de la nation et progresser sur la voie du développement économique.

M. Gimolieca (Angola) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à saluer la présence de S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre des relations extérieures de Cuba. Je félicite également le Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué la présente séance pour examiner une fois de plus cette question capitale, qui nous occupe depuis des décennies en dépit des efforts déployés et des appels lancés au niveau international.

L'Angola a voté pour la résolution 75/289, comme il l'a toujours fait pour cette résolution annuelle, dans le but de voir le problème du blocus imposé à Cuba réglé une fois pour toutes. Bien que le sujet ait été abordé à maintes reprises au sein de l'Organisation et dans d'autres instances internationales, aucun progrès réel n'a été fait, et Cuba n'a toujours pas pu sortir de la situation qui lui est imposée depuis plus de 60 ans. Aujourd'hui, 75 ans après la création de l'Organisation des Nations Unies, il est regrettable que nous soyons encore témoins de situations injustes et déplorables comme le blocus imposé à Cuba, à un moment où le cadre politique international pourrait déjà être plus équilibré et où les vieux désaccords politiques qui n'avaient pas de sens avant et en ont encore moins maintenant devraient avoir été réglés et relégués dans le passé. Année après année, les résolutions en faveur de la fin du blocus imposé par les États-Unis à Cuba sont adoptées à une majorité écrasante. Pourtant, aucune de

ces résolutions n'a été appliquée, au mépris manifeste des principes fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies et des positions exprimées par la plupart des États Membres.

Durant la visite historique du Président Barack Obama à La Havane en mars 2016, il semblait qu'une ouverture avait été créée en faveur d'un climat politique moins rigide, qui aurait pu aboutir à la fin du blocus. Toutefois, le processus est tombé dans une impasse, puis on est revenu au statu quo. Le blocus économique et financier imposé unilatéralement à Cuba porte préjudice non seulement au peuple cubain mais aussi à tous ceux qui décident d'entretenir des relations commerciales avec Cuba. Le blocus imposé à Cuba prive complètement son peuple de son droit fondamental au développement et constitue une entrave au plein exercice des droits humains du peuple cubain.

Nous devons saluer la résilience du peuple cubain, qui subit les conséquences du blocus depuis des décennies sans perdre pour autant l'esprit de solidarité qui l'amène à aider d'autres pays dès qu'il le peut d'une manière ou d'une autre. Mon pays, l'Angola, et le peuple angolais sont éternellement reconnaissants pour l'aide apportée par Cuba lorsque nous en avons le plus besoin – d'abord dans le domaine militaire, puis dans les domaines de la santé et de l'éducation, où Cuba excelle malgré les obstacles créés par le blocus.

Le monde entier souffre de la maladie à coronavirus. Nous continuerons tous de ressentir les effets de la pandémie, mais à Cuba, où l'économie était déjà dangereusement fragilisée par le blocus, la population se voit en plus refuser la possibilité de se développer sur les plans économique et social et de maintenir des échanges normaux avec le reste du monde. Le blocus imposé à Cuba par les États-Unis est le plus sévère de l'histoire moderne. L'Angola tient à réaffirmer son fort soutien au peuple cubain et à l'ensemble des résolutions et des efforts visant à mettre fin au blocus économique et financier imposé à Cuba, conformément aux dispositions de la Charte et s'agissant des principes de la souveraineté des États et de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, ainsi que dans l'intérêt du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Je félicite les États Membres qui, comme l'Angola, ont voté pour la résolution sur la nécessité de mettre fin au blocus imposé à Cuba. Nous appelons les autres États à exprimer leur appui à Cuba et à condamner le blocus, et à se joindre aux initiatives collectives tendant à obtenir que la résolution sur la nécessité de

mettre fin au blocus soit appliquée et que le blocus soit entièrement levé.

M^{me} Sweeb (Suriname) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je souhaite chaleureusement la bienvenue à S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre des relations extérieures de la République de Cuba.

Le Suriname se rallie aux déclarations faites par les représentants de l'Azerbaïdjan, au nom du Mouvement des pays non alignés, du Niger, au nom de l'Organisation de la coopération islamique, de la Guinée, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et d'Haïti, au nom de la Communauté des Caraïbes. Nous souhaitons ajouter les observations ci-après en notre qualité nationale.

Le Suriname a voté pour la résolution 75/289, se joignant ainsi à la communauté internationale pour appeler le Gouvernement des États-Unis à mettre fin immédiatement à sa politique obsolète et à lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba. Ma délégation désapprouve dans les termes les plus forts le blocus économique, financier et commercial imposé à Cuba et à son peuple. Année après année, décennie après décennie, une majorité presque totale d'États Membres prend position contre le blocus, étant donné que celui-ci entrave la pleine réalisation du potentiel de la nation souveraine de Cuba en matière de développement économique et social. Ces mesures coercitives unilatérales et leurs implications extra-territoriales contreviennent aux principes de l'égalité souveraine et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, tels qu'exprimés en droit international et consacrés par la Charte des Nations Unies. Ces principes nous guident dans notre engagement collectif à faire advenir un développement pacifique et durable pour toutes les nations.

Le blocus est en vigueur depuis des décennies et continue d'infliger des difficultés injustifiées au peuple cubain. L'imposition de mesures supplémentaires par les États-Unis en pleine pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) compromet plus avant les efforts déployés par Cuba pour parvenir au développement durable et au bien-être socioéconomique – avec un manque à gagner estimé à 147,8 milliards de dollars.

Malgré ces énormes écueils, le peuple cubain, dirigé par son gouvernement solide, a pu développer une remarquable expertise dans la science médicale et les services médicaux, entre autres choses, et a gracieusement mis un grand nombre de ses professionnels de

santé au service de la communauté internationale. Cette solidarité ancrée dans la compassion devrait être louée plutôt que sanctionnée par une oppression douloureuse. Nous félicitons également Cuba de sa dernière réalisation en date, à savoir la mise au point du vaccin Abdala contre la COVID-19. Le Suriname bénéficie lui aussi de la générosité de Cuba, qui lui dispense depuis de nombreuses années des connaissances et des services dans le domaine médical. Tout récemment, le contingent médical Henry Reeve a fourni son expertise et son assistance à nos hôpitaux et centres de santé régionaux. Nous sommes profondément sensibles à ces marques de solidarité de la part de Cuba, notre nation sœur.

Mon gouvernement déplore que le maintien renouvelé du blocus économique et financier contrarie la normalisation des relations entre Cuba et les États-Unis. Nous demandons la fin du blocus économique et financier et la reprise de négociations pacifiques en vue de la normalisation des relations entre les deux pays. Cela contribuera également à renforcer la paix et la stabilité dans les Caraïbes, ce qui est nécessaire pour le développement de notre région.

Le Président par intérim : Nous venons d'entendre la dernière oratrice au titre des explications de vote pour la présente séance. Nous entendrons les autres orateurs à 15 heures dans cette salle.

La séance est levée à 13 h 5.